

Pour l'étude linguistique des troubadours : traits amphizoniques dans la langue de Peire Cardenal

Autor(en): **Chambon, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **60 (1996)**

Heft 237-238

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR L'ÉTUDE LINGUISTIQUE
DES TROUBADOURS:
TRAITS AMPHIZONIQUES
DANS LA LANGUE DE PEIRE CARDENAL*

0. On admet généralement que Peire Cardenal compte parmi les troubadours les plus ouverts à la dialectalité (cf. PfisterGirRouss 90).

Une première liste de régionalismes lexicaux a été dressée, en 1963, par Pierre Nauton (ALMC 4, 121-2). Cette liste, qui comporte 44 items, est, à première vue, impressionnante. Elle nécessite pourtant une révision attentive, et aussi des compléments. Nauton se basait, en effet, sur le glossaire de Lavaud⁽¹⁾ sans «avoir fait un examen complet», et s'était borné à «constate[r] avec les indications de l'ALMC et parfois du FEW, qu'on peut trouver une part dialectale dans la langue de ce troubadour»⁽²⁾. A

(*) Les sigles et abréviations sont ceux du FEW ou du DAO. – Nos remerciements s'adressent à Christian Hérlin, qui a bien voulu nous aider à compléter notre documentation auvergnate, ainsi qu'à France Lagueunière, Eva Büchi et Dominique Billy.

- (1) Le glossaire de Lavaud, bien qu'il rende des services, est nettement insuffisant au regard des exigences lexicologiques et lexicographiques actuelles; Lavaud lui-même avait généreusement qualifié de «commentaire linguistique» (VIII) cette liste de mots non lemmatisée (sous-titrée «Noms communs notables»!). Les commentaires lexicologiques qu'on peut lire dans les notes demeurent également rudimentaires (les parallèles contemporains allégués sont en général «périgourdins-limousins»).
- (2) Simple juxtaposition d'une entrée du glossaire de Lavaud et d'une référence à l'ALMC et au FEW, l'élaboration lexicologique de la liste de Nauton, aux points de vue géolinguistique et diachronique notamment, était minimale. D'autre part, le matériel retenu était réparti par Nauton entre «mots nouveaux» (= mots marqués par ° dans le glossaire de Lavaud = «mot nouveau, non signalé par les Lexiques ou non rencontré dans l'occitan ancien en dehors de P.C.»), «formes ou acceptions nouvelles» et «mots rarement attestés», cette tripartition étant recoupée par deux autres catégories: «exemples attestés actuellement dans le Velay ou aux alentours» (A), «exemples connus dans cette région, mais d'une assez large extension» (B). Mais cette ventilation est loin d'être toujours adéquate.

l'examen, il se révèle que la liste de Nauton juxtapose beaucoup de faits qui ne peuvent être considérés comme de réels marqueurs diatopiques⁽³⁾, et d'autres qui sont certes d'authentiques régionalismes vellaves, mais qui sont aussi plus que cela. Il est possible, d'autre part, d'ajouter quelques particularismes significatifs à ceux qui ont été inclus dans la liste Nauton. Au total, une quinzaine de faits nous paraissent à retenir.

Dans les lignes suivantes, nous voudrions montrer d'abord (I) que les vellavismes les plus caractéristiques de Peire Cardenal, qu'ils aient été évoqués par Nauton ou qu'ils demandent encore à être mis au jour, sont caractéristiques de l'amphizone⁽⁴⁾. Nous appuierons notre démonstration sur l'étude de six variables phonétiques et/ou lexicales particulièrement probantes à nos yeux (notamment par opposition au Velay provençal). Il s'agira de phénomènes pour lesquels on dispose d'une documentation contemporaine homogène (en général, grâce à l'atlantographie), qui possèdent une distribution géographique compacte, et dont l'aréologie 'parlante' a toutes les chances d'être ancienne. En outre, pour ce qui est du second «pilier» (Pfister) sur lequel doit reposer la localisation des textes du passé, la plupart de ces faits sont documentés dès le Moyen

(3) Sans parler des références trompeuses: à ALMC 1730 pour *barutelar* (mais on ne trouve – ALMC 1729* – qu'un substantif en *-ier*), à ALMC 916 pour *chau-pernar* (la carte n'atteste que la présence sporadique d'autres suffixés sur le nouveau thème *chaup-*, cf. FEW 2, 65a, 66b, CALCARE), à ALMC 1560 pour *escambaut* (on y lit seulement d'autres types suffixaux), à ALMC 1497 et 1498 pour *trabustire* (seulement *tarasbüst(y)á*). – Les critères de Nauton sont beaucoup plus sévères (cf. ci-dessous IV, § 15) quant aux correspondances qu'il relève (ALMC 4, 123) entre PCard et les chartes occitanes du Cartulaire des Templiers du Puy. (Il est vrai qu'il ne s'agissait pas pour lui de montrer l'utilité de ce cartulaire, mais celle de l'ALMC.)

(4) Dans ce qui suit, on qualifiera de *vellaves* l'ensemble des parlers de l'ancien évêché du Puy (arrondissements du Puy et d'Yssingaux, canton de Saint-Bonnet dans la Loire). On appellera *amphizone vivaro-vellave* la partie de l'amphizone située à l'ouest du Rhône (v. les cartes de Nauton dans TraLiLi 4, 368; ALMC 4, 14; Almanach de Brioude 1964, 13, 42). Il nous arrivera de dire, à la suite de Nauton, *Velay provençal* pour désigner la partie non amphizonique du Velay. – Sur l'amphizone vellave, v. Ronjat 4, 37, 45-46; GardPhon 270 et pass.; GardetteÉtudes 153 sqq., 188-90, 192; Nauton MéliDauzat 235-43; Nauton TraLiLi 4, 357-69; NautonPhon 257 sqq. et pass.; Martin EtFor 10, 75-88. Sur l'amphizone vivaraise, v. Ronjat 4, 37, 44-5; Section Vivaroise de l'I.E.O., «Caractéristiques des parlers occitans du Vivarais», *Pòrta d'òc* 3 (mai-juin 1978), 19-20; 4 (juillet-août 1978), 18-19; P. Simiand in: M. Carlat (dir.), *L'Ardèche* (Éd. Curandera, 1985), 461-6.

Age⁽⁵⁾ indépendamment de PCard. Dans tous les cas, on aura affaire à des phénomènes dont le caractère amphizonique est patent (§ 1, 2, 4, 5, 6), du moins en Velay (§ 3).

Nous examinerons ensuite (II) quatre types lexicaux bien localisés (§ 7-10) qui, sans être aussi caractéristiques de l'amphizone vellave, se trouvent attestés dans cette région; dans l'état de la documentation, seuls (7) et (8) peuvent être considérés comme formant (ou ayant formé) des aires homogènes; dans ces deux cas, l'affinité avec le francoprovençal sera nette.

Il nous restera à examiner (III) trois particularismes lexicaux (§ 11-13) connus dans le Velay provençal, mais non dans l'amphizone vellave. Pour ces trois types, on ne dispose pourtant que d'une documentation sporadique; de plus, ils sont, en Velay, attestés – ou attestés seulement – en bordure d'amphizone et particulièrement dans le nord, ou bien dans l'amphizone vivaraise. C'est pourquoi ces trois témoignages ne pourront permettre, que ce soit du point de vue qualitatif ou du point de vue quantitatif, de remettre en cause les résultats obtenus en I et confirmés en II. Sous IV, nous traiterons enfin deux mots (§ 13, 14) se trouvant dans une pièce dont l'attribution est douteuse.

Pour apprécier la valeur démonstrative et le poids de chacune des variables étudiées, on tiendra compte, non seulement de la systématisme et de l'ancienneté de la documentation disponible, de la «qualité» de l'aréologie, mais aussi d'éventuelles difficultés dans l'interprétation sémantique du texte (des faits retenus, le sixième est, de ce point de vue, le plus faible).

(5) Étant donné leur nature amphizonique, on ne pourra néanmoins s'attendre à trouver des brassées d'attestations. L'amphizone vivaro-vellave est pauvre en textes médiévaux publiés, et est, en principe, complètement dépourvue de textes littéraires (pour GuillSLeidier, v. GuillSDidierSakari 24-5 et Nauton ALMC 4, 120). Dans ce qui suit, nous considérerons cependant BrunelMs 155 (contenant notamment LibScint) comme relevant de l'amphizone vivaro-vellave (nous pensons avoir l'occasion de montrer ailleurs que plusieurs arguments militent en faveur d'une telle localisation). Sur la localisation de ce ms., v. en dernier lieu Pfister MiscRoncaglia 1021: «Alvernia, senza escludere completamente il Velay, la zona tra il Massif Central e il Rodano» [trop large, à notre sens; l'Auvergne est exclue]; ZuffereyRech 60 n. 95: «le traitement des occlusives dentales permettrait d'attribuer la 'traduction de Bède' (où -t- > -d- et -d- > -) à la région orientale de la Basse-Auvergne, voisine des parlers francoprovençaux» [c'est-à-dire la zone de Thiers/Ambert dans le Puy-de-Dôme; erreur ou lapsus] (cf. 128 n. 90: «région plus vaste que l'Auvergne, qui pourrait s'étendre jusqu'au Valentinois»); cf. encore Grafström R 112, 166.

Comme l'origine vellave de Peire Cardenal («Peire Cardinal si fo de Veillac, de la siutat del Puei Nostra Domna [...]. E cant era petitz, sos paires lo mes per quanorgue en la quanorguia major del Puei», VidasTrob 335; cf. le sirventés *Peire del Puei*, Lav LXIII/1, 408-9 n.) ne fait pas de doute, nous concentrerons surtout notre attention, en étudiant les faits ayant une coloration régionale, sur la partie occidentale de l'amphizone, bien connue grâce aux atlas linguistiques et aux travaux de Gardette et Nauton (et pour laquelle on dispose en outre de bons ou très bons glossaires, notamment ceux de Delaigue, De Félice et Dufaud), le Velay provençal et les zones adjacentes. Pour l'amphizone à l'est du Rhône, nous nous contenterons des sources standard (surtout FEW, ALF, ALP), tandis que pour l'amphizone vivaro-vellave, l'Auvergne et le Velay nos relevés tâcheront d'être plus systématiques.

Rappelons enfin, préliminairement, que l'amphizone vellave (et vivaro-vellave) présente un modelé linguistique particulièrement cohérent, façonné par des évolutions «tout à la fois anciennes, concordantes et communes avec le francoprovençal» (NautonPhon 258), acquises dès l'Antiquité tardive ou le début du Moyen Age, et que la limite entre les «deux Velay» linguistiques (entre lesquels l'intercompréhension n'est pas aisée, cf. NautonPhon 260) est «ancienne» et «stable» (NautonPhon 259).

I. Faits caractérisant, en Velay, la région amphizone.

(1) **au** prép. «avec (introduisant un compl. d'accompagnement)» (XVI/4; Ø Lav gloss.). – Ø Nauton ALMC 4, 121-2.

Le passage est ainsi édité par Lavaud:

4 E car josta ab fil de trueia

Lav (cf. p. 72 var.) abandonne ici – sans justifier son choix – *CR* au profit de la leçon *ab* du troisième ms. (*T*). Or «en général, écrit-il (p. 72), il faut accorder plus d'autorité à *CR*, qui s'opposent à *T* (*T* a souvent des leçons évidemment fautives [...])»⁽⁶⁾. On aurait ici le seul lieu où *T* conserverait la bonne leçon contre *CR*, lesquels portent *au*. Contini (RecBrunel 1, 276, 278) et Vatteroni (*Studi med. e volgari* 36, 1990, 208), impriment aussi *ab* dans le texte critique (et en apparat la leçon *au* de *CR*; pas de notes).

(6) Cf. Contini (RecBrunel 1, 277): «Aucun rapport certain de parenté (probable *CR* 4 et 15)».

Il est probable que les éditeurs ont pensé que *ab* «avec» fournissait une meilleure construction (cf., par exemple, FlamencaGschwind 7875 et 7877, 7983 et 7984, 7995 et 7996, 8009 et 8010; ou *s'ajostar ab alc.* Jaufre-Brunel), et qu'ils ont rejeté *au* parce qu'ils l'ont interprété comme la préposition articulée, laquelle ne serait effectivement pas de mise.

Toutefois la *lectio difficilior au*, non seulement est stemmatiquement préférable, mais encore peut aisément se justifier au plan linguistique, avec le sens requis par le contexte («avec»), et donc être maintenue, à la condition d'admettre qu'il s'agit d'un régionalisme.

La forme *au* se trouve en effet en ancien occitan, dans le diocèse du Puy: – aforocc. *au* «avec» (St-Bonnet-le-Château 1270-1272, GononDoc 1, § 23, 36, 47, 48, 49, 62; cf. Naudeau R 107, 391)⁽⁷⁾; – avel. id. (1204, Cens-ChomelixMorlet gloss. s.v. *ab*; forme minoritaire dans le texte: 3 exemples contre 14 de *ab*), dans le nord du Velay provençal⁽⁸⁾. Elle est fidèlement continuée dans les parlers contemporains de l'amphizone: – Loire occitane (ALF 345, 568, 864 p 816; ALLy 1302 p 59, 60); – HLoire (ALMC 1872 p 1, 2, 3, 4, et p 10 en bordure nord d'amphizone); cf. encore Apinac *aoü* (PoèmesPaïsanGardette gloss.), Montregard *eou* (Meiller 23, 29, 54, 56, 58, 62), ChambonL. *à u* DeFélice. Cette aire s'est prolongée quelque peu dans des franges du domaine francoprovençal attenant (FEW 25, 62b, APUD): for. *au* (ds Gras = en principe Saint-Jean-Soleymieux; confirmé par PoèmesPaïsanGardette 105: «à peu près dans tout le canton de Saint-Jean-Soleymieux, avec se dit *au* ou *ó*»), stéph. *ó* V (= 1605, BallForEscoffierL gloss.; peut-être chez Chapelon, mais au prix d'une correction que l'éd.

(7) Naudeau cite d'après la vieille édition de MeyerRec (qui lisait *av*) – d'où sans doute le fantôme *av* dans le titre de son article (la correction est déjà proposée par Ronjat 3, 502) –, et il considère que la langue de la charte est un «mélange de provençal et de lyonnais» [*sic*] (sur la remarquable cohérence et continuité de l'occitan amphizonique de Saint-Bonnet, v. par exemple GardetteÉtudes 192). Il affirme (art. cit. 389) que *au* médiéval «se rencontre également [...] dans la Basse Auvergne», assertion qui aurait besoin pour être soutenable qu'un exemple au moins soit produit (l'auteur irait-il à penser que Saint-Bonnet-le-Château est de Basse Auvergne?). – M. Perugi (*Saggi di linguistica trovadorica*, Tübingen, 1995, 161) signale *au* «avec» comme leçon probable dans un passage en langue d'oc du *Dittamondo* de Fazio degli Uberti; il écrit, dans son commentaire, que «*au* copre un'area assai vasta che si estende sino alla fascia nord-occitanica (Basse-Auvergne, Forez) in documenti che miscelano la lingua d'oc al borgognone o lionese» – description qui semble incompatible avec les données philologiques et dialectologiques disponibles.

(8) A comparer avec les données modernes: débordement hors de l'amphizone au chef-lieu de canton (Craponne-sur-Arzon = ALMC 1872 p 10).

Elsass 30 ne risque pas), et St-Anthène \varnothing ALLy p 57 (Reichel 332-3 n'a trouvé aucun représentant de APUD dans ses enquêtes dans le Puy-de-Dôme). On relève aussi le même type dans la partie orientale de l'amphizone: avaud. (Nobla Leyçon, Rn) et parlers occitans contemporains d'Italie (FEW 25, 62b, APUD). Dans la Loire occitane (ALLy p 57, 69), le nord de l'Ardèche (ALF p 825, 826, 827; ALMC p 5, 7, 8 [pas de réponse au p 6]; ALLy p 70-75) et dans la Drôme (ALF p 836, 837) existe le type renforcé $\lceil (d')aube \rceil$, connu aussi des points vellaves de l'ALMC qui ont $\lceil au \rceil$; cf. encore Annonay *aubé* (FEW 25, 62b), qu'il ne faut pas dissocier d'adauphocc. *oubé* Gap 1424 ds MeyerDoc et de Lallé *ouoube* cités un peu plus loin par FEW, LLouvesc *aube ~ daube* Dufaut, Montregard *eoube* (Meiller 26, 44), ChambonL. *â u b ə* DeFélice, Araules id. Delaigue⁽⁹⁾. V. carte 1⁽¹⁰⁾; cf. Ronjat 3, 502. Au total, on a affaire à un trait *sui generis* de l'amphizone.

Il nous semble donc possible de penser que CR ont retenu la bonne leçon, banalisée, comme on s'y attend, par T. On ne voit pas pour quelle raison ces deux mss auraient modifié un *ab* originel très clair en un *au* obscur. Le plus probable, étant donné la spécificité géographique de *au*, nous semble être que cette leçon remonte à l'auteur ou à un copiste géographiquement très proche⁽¹¹⁾.

(2) **entrablar (s')** v.pron. «faire un faux pas» (LV/110^r). – \emptyset Nauton 4, 121-2.

Texte critique de Lavaud: *E per cobeitat t'entrabes* («et que par convoitise il arrive que tu fasses des faux pas»). Les mss. I (KK^{2d}) et T donnent *entrabes*, R a *ten trables* (Lav 333 var.).

(9) Mentionnons *ounbe* dans un Noël «transmis par une institutrice de Monistrol-sur-Loire, native de Saint-Didier-la-Seauve» et *eube /eub'* dans une variante de ce Noël «écrit par l'abbé Badiou, sous la dictée d'une femme de Polignac» (Smith R 8, resp. 420 et 421).

(10) Sur les fonds de cartes empruntés à la carte du GRECO 9 / Centre de dialectologie de Grenoble (1982) ou à ALMC IV, nous indiquons la limite de l'amphizone (vivaro-)vellave (trait discontinu), et, dans le premier cas, celle de l'occitan et du francoprovençal (trait continu). Le fond des cartes à grande échelle est emprunté à Nauton, L'Almanach de Brioude 1964, 13.

(11) Si l'on admet l'idée suivant laquelle le *Liederbuch* de Peire Cardenal réuni par Miquel de la Tor en 1275 est à la base de l'insertion des pièces du poète dans tous les chansonniers (ZuffereyRech 294 sqq.), on pourrait penser que le compilateur auvergnat, bien qu'adepte d'une scripta languedocienne, aura pu se montrer plus tolérant qu'un Languedocien ou un Provençal *de la Baisso* envers notre amphizonisme.

Lav (344 n.; cf. gloss.) voit dans *entrabes* une forme de *entrabar*, «à admettre à côté de *entravar*» (Lv accueille dubitativement en effet cet *entrabar* s.v. *entravar*). Toutefois, cette forme paraît particulièrement difficile à admettre, dans la mesure où toutes les attestations médiévales sont du type *entravar*, *travar* (FEW 13/2, 137b, 138a, TRABS) avec -v- attendu, comme dans tous les autres dérivés de *trau* (*travada* FEW 13/2, 136a; *trovat* TraLiPhi 30, 323-4; *travatel* FEW 13/2, 136a; *travadela* ib.); cf. les formes modernes en /-b-/ attendues en zone bétacisante.

Lav 344 n. remarque que «la graphie de *R*: *t'en trables* confirme» son interprétation par *entrabar* = *entravar*, «car *entrabla* existe en dauphinois (Mistral) à côté de (*s'*)*entrava* “s’embarrasser les jambes, faire un faux pas, chopper, s’empêtrer”».

Pourtant *R* ne semble pas avoir exactement compris le passage puisqu’il coupe *ten trables*. D’autre part, on ne voit pas pourquoi, copié dans le Languedoc toulousain (ZuffereyRech 130), ce ms. aurait introduit une variante qui serait, selon Lavaud, dauphinoise (cf., en effet, Drôme p 836, 837 ds ALF 1551; FEW 13/2, 138a; dauphocc. *entrablá* M).

En revanche, il nous semble possible de croire que *R* a retenu une leçon authentique remontant à l’auteur. Car *entrablar* (et déverbal *entrabla*) – issu d’un croisement avec \lceil *encoblar* \rceil selon Gardette ALLy 5, 223 – n’est pas spécifiquement dauphinois, mais caractérise plus largement l’amphizone, y compris sa portion vivaro-vellave. Voici les localisations que nous connaissons à l’ouest du Rhône (cf. FEW 13/2, 138a): Ardèche \lceil *entrablar* \rceil v.tr. «entraver» (p 824, 826), Annonay id. (ALLy 303 p 70, 73, 75; cf. 302 p 75), LLouvesc (= ALLy p 73) *entrablar* «v.tr. entraver; v.pron. trébucher» Dufaud, Mariac *s’entrabler* v.pron. «se prendre les pieds dans un obstacle» (rég., Maza), vel. *entrabler* «v.tr. entraver (un animal); v. pron. se prendre les pieds, s’entraver» (rég.; ‘usuel à Rosières’ FréchetM), Yssingaux *entrablâ* Bonnaud, Araules *ēntrāblá* v.tr. «entraver (un animal)» Delaigue, ChambonL. *ētrāblar* «v.tr. entraver; v.pron. s’embarrasser les pieds» DeFélice; cf. encore Ardèche *ētrāblq* f.pl. «entraves» ALMC 428 p 5. V. carte 2.

(3) **escaravai** n.m. «scarabée, escarbot» LXIV/42^r (*escaravais*, CS sg. assuré), **escaravay** «scarabée» LXXI/34^r (*escaravays*, CR pl. assuré). – Nauton ALMC 4, 122.

Sous SCARABAEUS I b, FEW (11, 288b) enregistre aussi divers changements de suffixes (cf. FEW 11, 291a) affectant l’étymon *SCARAFIUS: -ATTU, -ITTU, -ALE etc. Selon les données de FEW et des nouveaux atlas

linguistiques, le type \lceil esc(h)aravai \rceil avec finale -ai étymologique se trouve – en francoprovençal, dans l'Isère (hdauph. *eicharavai* «bousier», dauph. *eicharavay* «escarbot» Ch, Gren. id. ChF) et le Forez (Gras = prob. Saint-Jean-Soleymieux; R 59, 327), avec de très nombreuses applications hydronymiques en Forez et Lyonnais (v. Dufour R 59, 321-32; LebelPMHF § 277); – en provençal: Var *eskaravai* «hanneton» (ALF 683 p 886, 896; non retrouvé ALP 1015), Aix *escaravay* «escarbot» P, Avignon *escaravai* (18^e s., Peyrol, M); – dans l'amphizone orientale: dauph. *eicharavai* «(prob.) escarbot, scarabée» M; – dans l'amphizone vellave avec quelques points immédiatement adjacents, au sens de «hanneton bousier»: v. les matériaux d'ALMC 348 et d'ALLY 573 (cf. ALLy 5, 389, et PoèmesPaïsanG gloss.), et en outre: LLouvesc *eicharavai* «scarabée, bousier» Dufaud, Araules *estsârâvai* «bousier» Delaigue. Les données sont représentées sur la carte 3, où l'on indique aussi le type \lceil escharvai \rceil (mêmes sources ainsi qu'ALAL 479, 480). PCard constitue la seule attestation médiévale de ce type (Rn, Lv); les autres représentent le type en -ATTU (Marcabru ds Rn; Elucidarium ds Rn; DonProv ds Lv; PVidal, graphié *escaravaitz*, ds Lv [corriger la forme FEW 11, 288b, et y biffer l'attestation de LvP, qui en représente la normalisation]). Au total, on a affaire à un type régional assez nettement oriental en galloroman, et qui, dans l'amphizone vellave, constitue la prolongation de l'ancienne aire lyonnaise-forézienne.

(4) **queza** n.f. «calme, silence» ou **se quezar** v.pron. «se taire» (XXVIII/27^r). – Nauton ALMC 4, 121.

Le passage est difficile à établir: Lavaud conjecture *n'an queza*, tandis que Lv suivait Mahn lisant *no's queza* (d'après T), v. Lavaud 166-7. Il s'agit soit de *se quezar* < *QUIETIARE, soit de son déverbal, ce qui n'importe pas à notre propos. IKd ont été déroutés (*a. m. non aquesta*; Lav 162 n.).

L'aréologie de *QUIETIARE est particulièrement parlante. On sait que ce type caractérise une vaste zone orientale de la Galloromania (de la Franche-Comté au nord des Basses-Alpes) dont le noyau est constitué par le domaine francoprovençal (FEW 2, 1469-70, *QUIETIARE; ALLy 5, 588); on note qu'en dehors de la Galloromania *QUIETIARE n'a de correspondant que dans sursilv. *cuzzar* «Bestand haben, dauern, dauerhaft sein» (REW 6957; Dicz 4, 673-5; FEW 2, 1470a), ce qui laisse supposer (mais voir les réticences de Dicz 4, 675 quant à l'étymologie; HwbRätorom 1, 235) un choix lexical commun très ancien (cf. Gauchat Arch 117, 357-60). ALF 1277 révèle que, face aux avatars de TACERE, l'extension méridionale de \lceil quezar \rceil coïncide presque parfaitement avec l'amphizone (v. carte 4);

à l'ouest du Rhône (ALMC 1485; ALLy 1011), l'aréologie reste particulièrement nette (v. carte 5) et ne saurait être due au hasard: il s'agit à l'évidence d'une poussée d'un type lexical francoprovençal, presque exactement cohérente avec les traitements phonétiques définitoires de l'amphizone; cf. encore Apinac *se quezoun* «se taisent» (Gardette EtFor 6, 139). Dans la Haute-Loire, on peut mesurer encore plus précisément la diffusion de ce type grâce à l'enquête complémentaire de Nauton (ALMC 1486*); v. carte 6. Pour l'ancienne langue d'oc, FEW (2, 1469a) localise *quezar* «dauph. pr. vel.»: il s'agit de plusieurs exemples dans les Mystères dauphinois (= HALpes), des Homélies de Tortosa (AM 9, 382)⁽¹²⁾, et de PCard (tous dans Lv, qui rectifie la fausse lecture de Rn sur le passage de PCard)⁽¹³⁾.

(5) **tarjar (se)** v.pron. «tarder» (LV/58r); Lav imprime *no-s targa* (leçon de RT), mais la valeur palatale de <g> est assurée par la rime avec *larga* < LARGA et par la graphie *se tarjar* dans *IKK²d* (ces leçons Lav 341 n., et non dans l'apparat); il serait convenable d'éditer *tarja* <: *larja*>. – Ø Nauton ALMC 4, 121-2.

Le type *targier* < *TARDICARE est bien attesté en ancien français et dans les parlers d'oïl (FEW 13/1, 116-7; TL) et se trouve également en francoprovençal (GrCombe, fourg. Mignov. Vaudioux, Pois. Blon. St-MauriceE. ds FEW 13/1, 117a); sans doute faut-il y ajouter mdauph, *tardzá* que FEW place sous *TARDIARE (cf. BouvierPhon 49: identité des produits de G^A et DY dans la Drôme, et v. la carte de la répartition de [dz] dans BouvierPhon 48).

Dans l'ancienne langue d'oc *tarjar* n'est attesté, en dehors de PCard, que dans LibScintWahl: *tarjar* v.i. «tarder» (61 C/28), *si tarjar* v.pron. «id.» (50 A/3, 69 A/8; Wahl gloss. 157 ne distingue pas l'emploi pronominal)⁽¹⁴⁾.

(12) On aurait là un indice intéressant pour la localisation de la langue de ce texte (copié en Catalogne) dont Thomas disait que son vocabulaire n'avait «rien de saillant» (AM 9, 373). Les caractéristiques de la scripta le poussaient, avec prudence, vers la Provence (AM 9, 372-3); les mêmes considérations conduisent Moran (HomelTortosaMoran 234) à préciser «Provença rodanesa». Nous avons observé (RLR 97, 1993/1, 223) que les seuls correspondants exacts de **corcolh* «charançon» (postulé par *corcolar* «être charançonné») que nous connaissions se trouvent dans l'Ardèche (ALMC 355 p 7, 31; Mariac ds Maza).

(13) PCard emploie aussi *si taire* (LXVII/2; Lav 445 n.; autre ex. ds Lv) qui semble aujourd'hui en particulier caractéristique de la région de Saint-Flour/Brioude et du Limousin (FEW 13/2, 26b, TACERE; ALF 1277; ALMC 1485).

(14) Cf. aussi aocc. *se atarjar* hapax dans une pièce attribuée parfois à BBorn (FEW 13/1, 117b; BBornGouiran 46/1, 842 n. et gloss.), mais rejetée par Gouiran 839; cette formation préfixale paraît privée d'attache en occitan et pourrait être empruntée à afr. *soi atarg(i)er*.

Stimm (FestBald 2, 798) considérait que «Peire Cardenal konnte sehr wohl, da er aus Puy-en-Velay stammte, ebenfalls – wie der Übersetzer des Lib. scint. – den bis in den Norden des okzitanischen Sprachgebietes reichenden Typus *TARDICARE, mit “Provenzalisierung” des -j- in -g-, gekannt und gebraucht haben». Il avait donc en vue, semble-t-il, un emprunt individuel, un fait de parole (cf. la suite où, en fait de nord-occitan, il ne cite, d’après le FEW, que le poitevin et le francoprovençal).

Pourtant, il est possible d’attester notre type, en occitan contemporain, et ceci dans une aire dont la configuration est amphizonique. Ronjat (2, 253) – qui part de *TARDIARE – relève, en effet, méd. vaud. dial. Queir. gap. Chabrilan, Loriol, Annonay *tarjar*, et il est facile (à travers des publications qui ne pouvaient être accessibles à Wartburg) de confirmer l’implantation du type dans l’amphizone vivaro-vellave: St-Agrève *tarjar* v.i. «tarder» Deléage, LLouvesc id. «v.i. tarder; v.tr. retarder» Dufaud, ChambonL. *târdzar* v.i. «tarder» DeFélice, Araules *târdzá* «id.» Delaigue. V. carte 7. Dans ces conditions, il est préférable de penser que l’emploi de *tarjar* est un fait de langue, géographiquement bien typé, chez PCard et dans LibScint.

(6) **vella** n.f. «femelle du veau (contexte prob. métaphorique)» (XXVI/3^r). – Ø Nauton ALMC 4, 121-2.

Les deux mss. (CR) portent *velha*, qui ne convient pas pour la rime; Contini (RecBrunel 278), suivi par Vatteroni (ActesAIEO 2, 402), imprime *vella*; Lav, *vela*. Nous ne savons pas si la critique adoptera l’explication récemment proposée par Vatteroni (loc. cit.), qui interprète *vella* comme le représentant de VITELLA (FEW 14, 547ab, VITELLUS). Il est de fait que, sur le plan de l’expression du moins, cette interprétation donne satisfaction, puisque, contrairement aux autres propositions (v. Lavaud 150 n.), elle rend compte de [l] apical et de l’aperture de [ɛ], qui sont assurés par la rime.

Vatteroni, dans une courte note (art. cit. 408 n.) pose *VITĚLLU > *véél > *vel*, mais il omet de faire remarquer qu’un tel traitement de -T- intervocalique est, en occitan, définitoire de l’amphizone. V. notamment à ce sujet Ronjat 2, 83 et 1, 348; GardettePhon 22 sqq. et 18; Nauton TraLiLi 4, 360-63; NautonPhon 141-3; BouvierPhon 124 sqq. Aocc. *vel* que cite Vatteroni d’après Lv vient de Seyne-les-Alpes en 1411 (cf. FEW 14, 544a), dans une région qui dit encore *vəl* (ALF 1354 p 971, 981; cf. MeyerDoc 196); on ajoutera adauphocc. *vello* f. (Rame 1484, Fazy ds FEW 14, 547a). V. sur la carte 8 les données d’ALF 1351, précisées, à l’ouest du Rhône, par celles d’ALLY 278 et ALMC 407 (carte 9); cf. FEW

14, 544-5. Dans l'amphizone vivaro-vellave, le changement -T- > Ø est attesté dès le 12^e s. (Ronjat 2, 82; GardettePhon 27; NautonPhon 143)⁽¹⁵⁾.

II. Types lexicaux attestés en Velay provençal et dans l'amphizone vellave.

(7) **amortar** v.tr. «diminuer l'ardeur, l'intensité de (un sentiment), (le) faire cesser plus ou moins brutalement» (*E cobeitatz amorta amistansa*, LXXVIII/7). – Ø Nauton ALMC 4, 121-2.

A l'exemple du LEI (1, 763) pour l'italien, nous considérons comme secondaires les sens d'«étouffer», «détruire» de l'ancien occitan (v. ci-dessous), bien que FEW 24, 173a, les classe sous *ADMORTARE 1 et les sépare du sens d'«éteindre» (sous 2).

Dans le Midi de la France, le domaine actuel de ce type lexical comprend, dans le sens propre d'«éteindre» (FEW 24, 173a, *ADMORTARE 2, dont nous précisons ci-après les données), trois aires séparées:

– dans le sud-ouest, une aire relativement étendue (languedocienne et gasconne) en continuité avec «el cat. del Nord del domini» (CoromCat 5, 792b; AlcM): Ariège (p 772, 791 ds RLiR 1, 226; ALLOc 920, 921; ALG 1293 p 771E, 782S; cf. encore Foix *amourtà* Moulis, Lavel. *amortar* ds LagardaAnth 70), partie de la Haute-Garonne (ALG 1293 p 699NE, 780, 780S, 781, 781E, 790NO; ALLOc 920, 921; cf. St-Gaudens *amourtà* Dupleich), HPyr (ALG 1293 p 689SE), Aran (CoromAran 173); v. RLiR 58, 568;

– dans l'extrême sud-est, une pointe prolongeant l'aire ligurienne (v. LEI 1, 762, 763; cf. gen.a. *amortar*, Pigna *amurtá*, gen. *ammortâ* etc.): Menton *amurtá* ALFSuppl;

(15) Le régionalisme du français *velle* «veau femelle», attesté depuis le 16^e siècle, dont l'aire ne coïncide en rien avec l'amphizone, est probablement originaire du sud ou du sud-ouest du domaine d'oïl (v. FEW 14, 547a, VITELLUS; Chambon / Michel / Rézeau, *Mél. sur les variétés du fr. de France, d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, 1994, 52). – Nous ne tenons pas compte ici de *croi / croy* (Nauton ALMC 4, 122), mot particulièrement affectueux par PCard (XL/7, LI/13, LV/79, LIX/27, LXIV/38n LXXI/10, LXXV/9, LXXIII/8 var. de *M* [une seule occurrence relevée par Lav au gloss.]). Bien que la carte 1277 de l'ALMC montre qu'il s'agit aujourd'hui d'un amphizonisme frappant (cf. encore LLouvesc, St-Agrève, Mariac, Araules, ChambonL. Montregard, respectivement dans Dufaud, Deléage, Maza, Delaigue, DeFélice, FEW 2, 1358a, *CRODIOS, ainsi que Meiller 29, 50; v. carte 15), le mot est courant dans la lyrique médiévale. Aux exemples relevés dans la lexicographie (Rn; Pans; FEW 2, 1358a), aj. notamment ceux de BBornGouiran, CadenetZemp, GuirRiquier ds GuidaJocs-EnricoII, MontanhagolRicketts, PVidalAnglade, RaimbVaqu ds AppelChrest.

– dans la Haute-Loire, en quasi-continuité avec l'aire francoprovençale (sur laquelle v. Gl 1, 362-3; FEW 24, 173a)⁽¹⁶⁾: vel. *amourtá* Vinols (= parler de base proche du Puy), HLoire *amortáda* et *amortá* (p.p. f. et m., resp. ALMC 759 et 761 p 21 et p 2 – le second dans l'amphizone), Arzac-en-Velay *amortar* AssezatMVelContes, Le Bouchet-Saint-Nicolas id. AssezatMVelContes, Pradelles id. Marcon; cf. encore vel. *amourtá* «fig. éteindre (une affaire), (la) régler» (prob. Cussac ca. 1635, CordatPayrard 29/35), Araules *ámurtá* v.intr. «diminuer (du feu)» Delaigue. V. carte 10 (Ø ALAL 1299).

Les attestations occitanes anciennes, tant pour le sens concret que pour les emplois figurés, se concentrent assez bien dans ou aux abords de l'aire moderne languedocienne / gasconne, avec, notamment, un prolongement bas-languedocien: aocc. *amortar* v.tr. «éteindre (le feu)» Fierabras 3347 ds Rn (et 3350; nous localisons le texte dans la zone Aude/Ariège, v. Chambon en préparation), BonavArthur et MirSFrancesArthur (Aude/Ariège; v. RLiR 58, 568), *amourtá* Lectoure 1567 ds FEW 24, 173a; *amortar* «éteindre (la lumière)» (emploi au passif) BrevAm ds Rn (auteur de Béziers); «fig. éteindre (le bien)» GuillFabre (de Narbonne) ds Rn, v.pron. «fig. s'éteindre, décroître (du mérite)» UcMurel ds Rn (= Muret, HGar.); cf. aussi mfr. *amorter* v.tr. «fig. éteindre (les passions)» GastPhéb ds FEW 24, 173a. – On ne peut localiser les emplois suivants d'aocc. *amortar* v.tr.: «atténuer l'effet de» Rec ds FEW 24, 173a (texte qui n'est certainement pas gascon, malgré Brunel), «fig. éteindre, tuer (le désir)» Raimon Rigaut ds AppelProvInedita 293 (PC 407, 1; on ne sait rien du poète, cf. P. Bec, *Burlesque et obscénité chez les troubadours*, Paris, 1984, 53). Sort seul de ce cadre géographique RaimbVaqu ds Rn (= éd. Linskill XXV/31), avec un sémantisme quelque peu différent.

Le caractère diatopiquement marqué de *amortar* dans le domaine occitan étant manifeste, il est naturel de rattacher l'emploi de PCard à l'aire vellave. Comme, d'une part, l'amphizone vivaro-vellave utilise aujourd'hui «*tuar*» et «*crebar*», types que l'on peut suspecter d'être récents, et que, d'autre part, le Lyonnais a connu anciennement ce dernier type

(16) Aj. sav. *amortá* MoqSavVurpas, Lyon *amorta* part. pass. (1525/1530, EscoffierV-Textes 26), *amorter* (rég. ca. 1746, DuPineauVurpas 248), et les données d'ALLy 751, 752 (p 8, 9: -ARE ou -IRE? cf. ALLy 5, 468) et de DuraffGloss 334, ainsi que mfr. *amorter* chez des auteurs de cette zone: BagnyonKeller (Vaud ca. 1465), ComplainteGarin (Lyon 1480), Barthélemy Aneau (1560, Alector ds Gdf et Hu; auteur né à Bourges, mais ayant longtemps résidé à Lyon).

(cf. ici n. 16), il est légitime de conjecturer que l'aire de 「*amortar*」 a été autrefois continue de Lyon au Puy⁽¹⁷⁾.

(8) at n.m. dans les locutions *per son at* «pour son profit» (LXV/14), *aver at a* «être avantageux pour (qn)» (LXV/40), «être nécessaire à (qch)» (LXXI/22), *faire sos atz de* «faire sa convenance de (qch)» (XXXIV/18). – Ø Nauton ALMC 4, 121-2.

Les emplois de *at* sont surtout typiques de la langue des documents juridiques médiévaux. Voici d'abord les attestations non littéraires qui nous sont connues (intégrant, complétant ou précisant celles de FEW 25, 62a, APTUS; ThomasMél² 31-2, 228; PfisterGirRouss 265):

– franco-provençal: abress. *a l'at de* «pour le besoin de, pour l'usage de» (Trévoux 1317/1318, MeyerDoc 85), alyonn. *a l'at et ou profet de* «au profit de» (1359, DurdillyDoc 278 = R 13, 588), adauph. *a l'at de* «id.; pour, afin de (+ Inf)» S;

– amphizone occitane: aforocc. *a at de* «à la disposition de» (St-Bonnet 1270-1272, GononDoc 12/56), aviv. (Brunel) ou adauphocc. *per at de* «pour le besoin de», *aver at* «avoir besoin de» (tous les deux 1197, Brunel 313/9)⁽¹⁸⁾;

– en bordure de l'amphizone: aviv. [*esser*] *ats* «avoir besoin» (Bonnefoy 1183/1190 [cop. ca. 1230], CartBonnefoy 90, cf. Pfister Z 110, 299), *ad at de* «aux fins de» (Bonnefoy 1185/1192 [cop. ca. 1230], CartBonnefoy 157);

– nord de la Basse Auvergne: aauv. *per l'at de* «pour le besoin de», *faire l'at de* «subvenir aux besoins de» (tous les deux Montferrand av. 1199 [vid. 1248], PorteauChartes), *a at de* «pour le besoin de, pour l'usage de» (Montferrand 1258/1259, CConsMonfLodge), *al (/a l') at de* (Montferrand 1258/1259, 1259/1260, 1264/1265, CConsMonfLodge gloss. et 71, 98, 99; Montferrand 1352, Ph. Olivier, comm. pers.), «afin de» (Montferrand 1352, Ph. Olivier, comm. pers.);

(17) La stratigraphie qui nous semble se dégager des données actuelles et des données historiques (type francoprovençal d'aire compacte ayant recouvert l'amphizone vellave, puis s'en étant retiré partiellement, pour faire place à des types plus récents ou généraux, en ne laissant de dépôts qu'à l'extrémité occidentale et méridionale de l'aire) n'est pas celle suggérée par Gardette (ALLY 5, 468, citant Jud RLIR 1, 226) pour lequel 「*amortar*」 «surgit en France sous forme d'îlots dans l'aire de *TUTARE».

(18) Acte concernant Baix (Ardèche) qui s'étendait sur une partie de Saulce (Drôme), v. CharriéDTArdèche; passé «entre Grana e Chabreilla» (Ø Brunel index), c'est-à-dire entre Chabrilan et Grane, dans la Drôme.

– Croissant: abourbS. *a l'at de* «pour le besoin de, pour l'usage de» (1322, Lav 70; texte nettement occitanisant)⁽¹⁹⁾.

Au total, il apparaît qu'on a affaire à un type assez bien représenté en occitan, mais qui se limite strictement aux marges du domaine dans le voisinage du francoprovençal.

Les attestations littéraires semblent s'intégrer aisément, dans l'ensemble, à ce tableau; on les trouve:

– dans alyonn. *a l'at de* «pour le besoin de» (ProsalegS 49/16, 10);

– dans BrunelMs 155 (amphizone vivaro-vellave): *a l'at de* «pour l'usage de» (LibScintWahl 53, C/4), *aver at a qn* «prendre soin de» (LibScintWahl 79, C/21; 79, C/31, *aver at a* «avoir besoin de (qch)» (LibScintWahl 24, A/10; 28, D/11) *per faire son at* «à son propre usage» (LibScintWahl 47, A/13-4), *aver at [de]* «avoir besoin de» (Aevum 28, 502/440);

– dans trois textes occitans dont l'attribution ou la localisation sont douteuses: – *far son at* «trouver son profit» chez FalqRomArveillerG XV/33 (mss. ERA; «On serait tenté de dire que le copiste de C [*be*] a évité la *lectio difficilior* de ERA, *at*, que d'autres copistes n'ont pas comprise: *enantz* (M) et surtout *dan* (a). Mais il rencontre ici le copiste de Rb» éd. Arveiller/Gouiran 194); – *aver at* «avoir besoin de» dans une tension entre «Bernat» et «Peirol» (PC 366, 23/21; l'identification des participants est douteuse; v. BVentAppel 277 sqq., PeirolAston 187, BVentLazar 278, KaehneStudienBVent 2, 278 sqq.; le mot est mis sur le compte de Peirol par PfisterGirRouss 89, 265); – *a[t/z]* dans ChastelAmors (AM 1, 192/66; BartschChrest gloss.), texte dont nous ne saurions localiser la langue. Dans le premier cas, la présence du mot pourrait constituer un argument en faveur d'une attribution au Romanais plutôt qu'à Elias de Barjols (Agenais selon son biographe, Limousin selon son éditeur)⁽²⁰⁾;

(19) Aveu de Guillaume de Chouigny, sire de Nades, pour ce qu'il tient en fief du sire de Bourbon à Nades, Lalizolle, Bellenaves et Saint-Bonnet-de-Rochefort, dans la châtellenie de Chantelle. Traits occitans du document: *podon*, *arder*, *valer*, *nostra*, NL en -a atone (*la Faya*, etc.); traits occitanisants: *homanage*, graphème <lh> (*thalhes*); v. Lav 120, 123, 134, 138 n. 2.

(20) Point de la discussion dans l'éd. Arveiller/Gouiran 183: «Nous ne voyons donc aucune raison déterminante pour affirmer que Falquet est ou non l'auteur de cette chanson. Tout au plus peut-on dire que l'argument stylistique exposé par Stronski donne à Falquet de Romans un certain avantage sur Élias de Barjols, son concurrent le plus probable». Il nous semble permis de penser que la leçon *be* au lieu du mot rare *at* est une banalisation indépendante dans C et Rb.

– enfin, dans GirRouss (ms. *O* 9252 «mais n'i a at», ms. *P* «quant l'an oltrat»; PfisterGirRouss 265): *aver at a* «être nécessaire, falloir» dans un passage qui est de ceux pour lesquels il est en principe «impossible ricostruire la lezione di *GirOrig*» (BorghiniAnnotazioni 58), mais où la présence de *at* – *lectio difficilior* – serait susceptible de faire attribuer cette leçon à GirRouso (zone frontalière entre francoprovençal et occitan, région de Vienne).

Ajoutons qu'on ne peut tenir compte de l'exemple de BernMarti (éd. Beggiano IX/48, trad. «fortuna», gloss. «profitto, fortuna»), dans la mesure où la leçon n'a rien d'assuré (cf. la note de l'éd. Beggiano 155, et l'éd. Høpffner 32, dont nous préférons l'interprétation) et où l'on ne sait rien, d'autre part, de l'origine géographique du poète.

Dans l'ensemble, les attestations, non-littéraires et littéraires (12^e–14^e s.), paraissent consistantes sur le plan géographique; *at* est nettement «im Altprovenzalischen regional begrenzt» (PfisterGirRouss 265) dans une frange bordière septentrionale et orientale attenante au francoprovençal. V. carte 11 (où l'on a aussi fait figurer les attestations non-littéraires du synonyme *obs*: on voit que les deux mots sont en distribution complémentaire sur le plan diatopique). On observera que CensChomelixM (1204, en Velay provençal) utilise *obs* et non *at* (gloss. s.v. *a obs*). Seules les attestations de Flamenca sortent apparemment de ce cadre géographique précisément défini; elles doivent s'expliquer par une cause particulière, et nous nous proposons de les discuter dans «Pour le commentaire de *Flamenca* (III)» (à paraître dans RLaR).

(9) *nessieira* n.f. ds *esser nessieira* loc. verb. «essere necessario» (LXVIII/6^r), *aver nessieira* «manca» (LIV/8^r), *sofrir sa nessieira* «essere sfortunati» (LXXIII/52^r); définitions d'après Pfister MiscRoncaglia 1021. – ALMC 4, 122.

Dans l'ancienne langue, ce type n'apparaît ailleurs que dans BrunelMs 155 (amphizone vivaro-vellave): – *netceira* n.f. «Armut, Not, Unglück» LibScintWahl gloss. 228 (dans les locutions *es netceira* loc. verb. «è necessario», *per netceira* loc. adv. «necessariamente», toutes les deux dégagées par Pfister MiscRoncaglia 1020), «Bedürfnis» LibScintWahl gloss. 172; – *esser netceira* loc. verb. «être nécessaire» Aevum 28, 492/96. Pfister MiscRoncaglia 1021 fait observer qu'«espressioni corrispondenti sono rintracciabili soltanto presso il trovatore vellese Peire Cardenal» et il renvoie à Nauton (ALMC 4, 122) pour les parlars modernes. Ce dernier indique qu'il s'agit d'un «terme très courant à Saugues, dans une partie du Velay et de l'Ardèche dans la locution: *ko me fai nešeira* “j'en ai

besoin" peu connu du FEW 7, 77 NECESSARIUS»; malheureusement la carte 1779 de l'ALMC, à laquelle se réfère Nauton, n'enregistre la locution en question que dans le parler natif de l'auteur, à Saugues (p 24). Force est donc de compléter la documentation du FEW (7, 77ab, NECESSARIUS: Agen, gasc. béarn.)⁽²¹⁾ par la documentation lexicographique: ChâteauneufR. *necièiro* n.f. «nécessité» EscolóGab, Grandrieu *es pas necièiro* loc. verb. «il n'y a pas besoin» EscolóGab, Pradelles (*aquò*) *me fai necièra* «cela me manque, j'en ai besoin» Marcon, vel. *fáire / esse ñicéira* «être nécessaire, falloir» (TouënabrusClapas 11, 66, 71, 79 etc.)⁽²²⁾, *aver* *ñicéira* «avoir besoin, éprouver la nécessité» TouënabrusClapas 73, ChambonL. *ñisèirã* n.f. «besoin» (dans un dicton) DeFélice, *fáire ñisèirã* loc. verb. «avoir besoin; manquer» DeFélice. V. carte 12. Dans la région qui nous intéresse, les attestations avérées dessinent donc une aire assez cohérente (depuis le Moyen Age), qui se limite au Velay (provençal et amphizonique), à une zone nord du Gévaudan et à Pradelles (Vivarais).

(10) traspizar v.tr. «fouler (qn) aux pieds, (le) pressurer» (LV/146r; *trapizas: guizas*). – Nauton ALMC 4, 121.

Les représentants de ce type lexical sont dispersés dans le FEW. FEW 8, 540b, *PINSIARE, note (outre PCard): daupha. *trapisar* (et mdauph. *tròwpizá*, forme altérée par croisement, cf. FEW 8, 541a n. 7), non retrouvée par ALP 171. D'autres formes figurent sous *TRAPPÔN (FEW 17, 360a): apr. *trapisar* v.tr. «piétiner, fouler aux pieds» (Digne 1450, MeyerDoc), Queyr. *trapizar* «fouler (un terrain) avec les pieds, piétiner» (et mfr. *trapiser* «fouler aux pieds» 1528, chez Christol, auteur né a Montpellier, dont il faudrait étudier en détail le vocabulaire dans ses diverses composantes)⁽²³⁾. Enfin, le FEW a classé par erreur daupha. *trapisar* sous TREPIDATIO (13/2, 247b); cf. RLR 97, 1993/1, 236. A l'ouest du Rhône, ALMC 916 signale ce type seulement hors de l'amphizone: HLoire p 10 et 9 (avec -ü- dans ce dernier point), mais il convient de relever aussi Mariac *trapiser* «v.tr. piétiner; v.i. trotter, marcher à petits pas alertes» (rég., Maza), Araules *trâpizá* v.i. «trépigner» Delaigue, ChambonL.

(21) L'attestation npr. *avé neciero* de FEW (= M) est à tenir, jusqu'à preuve du contraire, comme la vedette *neciero* de M, pour une rhodanisation d'Agen, gasc. *necèro*.

(22) La plupart des caractéristiques linguistiques conduisent à localiser l'auteur dans la zone Le Monastier-sur-Gazeille / Les Estables, en Velay provençal, à la limite de l'amphizone.

(23) V. le riche dépouillement d'Arveiller (Mélséguy 1, 53-85) sur l'édition de 1505.

trâpizar v.tr. «fouler l'herbe» DeFélice⁽²⁴⁾. V. carte 13. Au total, on a affaire à une distribution nord-occitane, et d'allure essentiellement amphizonique, dont PCard est le seul témoin dans la langue littéraire médiévale⁽²⁵⁾.

III. Traits lexicaux attestés en Velay provençal mais non dans l'amphizone vellave.

(11) escaussir (s') v.pron. «se verser du bouillon, tremper sa soupe» (XXIX/41^r). – Nauton ALMC 4, 121.

Seul exemple connu dans la langue médiévale (v. Lv); le dérivé *escalzisos* (n.f.pl.) se trouve dans Jaufre (Lv; cf. Lav 176 n.; FEW 21, 488a), dont la langue attend une étude géolinguistique. FEW 21, 489b note le verbe dans l'Aveyron (déjà PrC), l'Aurillacois et le Périgord. Le mot n'est parvenu à M qu'à travers Vayssier. ALMC 1160* l'atteste dans l'Aveyron (nombreux points; cf. aussi J. Bodon, *Contes del Drac*, éd. I.E.O., 1975, 41), le Cantal (p 43, 44) et dans la Haute-Loire (p 9, 20, 21) – mais la question n'a probablement pas été posée partout. On ajoutera (dépréfixation?) *tsušī* ALFSuppl p 815 (= ALMC p 9). Au total, bien que les données soient très morcelées, le mot paraît surtout connu dans le Massif Central, et il n'est pas interdit de le tenir, avec Nauton, pour un régionalisme probable chez PCard.

(12) eslenar v.tr. «glisser (en nageant)» (XLV/46^r). – Nauton ALMC 4, 121.

(24) PuyDE. *trapyé* (ALAL 1604 p 6; Orléat, Hérilier, comm. pers.; Moissat *trapiè* / *trèpiè* Jaffaux) représente plus probablement le type de *trapejar* (FEW 17, 359b, avec notamment Limagne *trapedzé*).

(25) On mentionnera aussi *neula* n.f. «nuée» (LXXI/30) relevé par Nauton (ALMC 4, 122), bien que l'aire occitane de ce type phonétique soit assez vaste et donc peu utile ici. FEW (7, 69a, NEBULA; v. aussi 7, 222b, NUBILUS, et n. 8), ALF (178, 181, 928), Kläui 49-51, GardetteÉtudes 563-6, DuraffGloss 6767 et les atlas régionaux (ALCe 67*; ALB 67; ALLy 771, 819, 820, cf. 5, 479, 512-3, 513; ALJA 11, 16; ALMC 40, 41, 42; ALAL 18, 18*, 39, 40, 40*) permettent de tracer l'aire contemporaine. L'aire occitane recouvre le tiers nord de l'Ardèche, la plus grande partie de la Haute-Loire, l'est du Cantal, le Puy-de-Dôme, quelques points dans l'Allier et le nord-est de la Corrèze. On remarquera pourtant que cette aire prolonge celle du francoprovençal, et que la région du Puy (p 813 et 814 de l'ALF, p 21, 22 de l'ALMC; cf. encore Vinols) dit *nebla*, s'opposant ainsi nettement à l'amphizone et à sa bordure ainsi qu'à la partie auvergnate du département. La diatopicité des exemples médiévaux n'est pas nette; on notera les exemples en avaud. (Rn), dans BrunelMs 13 (Lv; auteur de l'amphizone vellave, selon nous, v. RLIR 59 à paraître) et à St-Flour (Lv).

Le caractère régional du mot assure la leçon sur laquelle Lav (274 n.) demeure un peu hésitant. FEW 5, 249a, LENIS, montre ce type, bien localisé, en Limagne (Pommerol = en principe zone de Riom; Pommerol spécifie le dérivé 'Ennezat, Gerzat') et à Ambert. Reichel (BN 79, 19, 20 [carte, malheureusement imprécise]) l'a relevé dans l'ouest du Puy-de-Dôme (Ceyrat, St-Pierre, Perpezat, Vernines) et «entre Sermentizon et St-Babel et de St-Maurice et Vic à St-Amand» dans l'est du département; il fait remarquer qu'Eglis. *ilhoûnâ* (FEW 21, 353b; v. aussi FEW 23, 208a) se rattache probablement à la même famille. ALLy 819 avait noté, de son côté, St-Anthême *ilâné* (p 57; cf. ALLy 5, 512). Quant à ALMC 57, il fait voir ce type aux points 10 (HLoire) et 26 (Lozère, à la limite de la Haute-Loire). Le type parallèle à préfixe *en-* se trouve aux points 21 (ALMC 57) et 20SE (ALMC 58*), ce qui confirme l'attestation notée par FEW 5, 249a: vel. *inglinâ* «glisser volontairement» (dans Vinols = parler de base proche du Puy). On remarque que si le type *eslenar* n'est pas attesté dans l'amphizone, il l'est sur sa lisière septentrionale (St-Anthême, Eglis. et p 10 d'ALMC).

(13) tiragossar v.tr. (en emploi abs.) «tirailleur» (XVI/39^r); Contini RecBrunel 1, 286: «houspiller». – Nauton ALMC 4, 121.

Nauton renvoie à FEW 6/1, 407a, MARTYRIUM; mais toute la famille a été groupée FEW 13/2, 258b et n. 2, TRICARE, comme forme secondaire de «*trigossar*». L'influence de «*tirar*» / «*tirer*» (FEW 13/2, 259b n. 2) ne se fait sentir de façon relativement compacte, d'après les données de FEW, que dans certaines variétés francoprovençales: à Clessé, Vaux, Gren. Coutouvre, Riverie (FEW 13/2, 258b) et Roanne (rég. 'çà et là' Prajou s.v. *tirepillar*; attestation mal classée FEW 6/1, 407a); mais FEW signale encore le type à Albi (*tirigossar* 1368), en haut-limousin (dès 1789) et à Massat au 20^e siècle. ALMC 1493 atteste «*tira-gossar*» HLoire p 11 et, peut-être, sous une forme altérée (par croisement avec «*tiranchar*») Ardèche p 5 (dans l'amphizone vivaraise). On peut ajouter Arconsat *tchirogousser* «tirailleur en tous sens» Becquevort, Thiers *tiragousser* (rég.) Bigay. La nature de la variable (influence en principe possible partout et en tout temps, contamination se produisant dans mot expressif) explique sans doute une répartition assez capricieuse. Si l'on considère, comme cela paraît probable, qu'il s'agit chez PCard d'un régionalisme, l'accointance, bien évidemment caractéristique, en général, de l'amphizone, avec le domaine francoprovençal est frappante.

IV. Il faut traiter à part deux mots qui apparaissent dans la pièce LX, d'attribution douteuse (v. Lav 392-3).

(14) **anoal** n.m. [?] (LX/33^r). – Lav 395 n. comprend «libation, anniversaire» «à la messe et au repas qui suit», mais au glossaire (s.v. *beure*) il semble entendre *anoal* comme un adjectif en emploi adverbial. Nous y verrions plutôt le substantif, pris, d'après le contexte (*Si capellan per trop beure anoal*) dans le sens légèrement métonymique de «ce que les fidèles versent pour le service anniversaire d'un mort». Aocc. *an(n)oaal* «service anniversaire» (semi-populaire) est relevé par FEW 24, 615a, ANNUALIS, dans des documents rouergats (ca. 1174; 1389), vellaves (*anoa*, Le Puy 1408, cf. ARom 3, 537) et auvergnats (ClermF. 1195; ClermF. 1263/1264–1265/1266, CConsMontferrandLodge; Brioude 1462); cf. encore mfr. *anoual* (Murol 1409, JournGuillMurolCharbonnier 338). On remarquera en outre que le mot a été connu de l'ancien francoprovençal du Forez (13^e–14^e s., FEW loc. cit.). Cette forme paraît donc avoir eu un caractère régional relativement net; la seule attestation littéraire, à part notre texte, se trouve dans plusieurs versions de la biographie de GuillCabestanh.

(15) **deptal** n.m. «rente» (LX/20^r; v. Lav 395 n., critiqué par Nauton ALMC 4, 123). – Les autres attestations que nous connaissons de ce mot (*deptal* / *debtal*) se localisent et se datent ainsi: aviv. (adj. 1185/1192 [cop. ca. 1230], CartBonnefoy 157), avel. (n.m./adj. Le Puy 1213–1215, Lv; Le Puy 1408, ARom 3, 516, 523, 528 = FEW 3, 22b, DEBITUM), aauv. (adj. ClermF. 1195–ca. 1200, Brunel; n.m. St-Flour 1380/1385, AssietteRigaudière); cf. encore mlt. *debitalis* (bauv. s.d., CartSauxillanges 647). Notons que *depte* «dette» (face aux plus méridionaux *deute* / *deude*) est notamment la forme de l'amphizone vellave (Saint-Bonnet 1270–1272, Gonon-Doc 1, 42, 45; aussi *dete* 1272, ib. 42), de l'ancien auvergnat (ClermF. 1198, RecBrunel 536; ClermF. av. 1199 [vid. 1273], PorteauChartes; ClermF. 1259/1258–1271/1272, CConsMontferrandLodge; mais *deute* St-Flour 1376–1384, CConsSt-FlourBoudet 12, 279, et St-Flour 1380/1385, AssietteRigaudière), de LibScintWahl et de CodiDerrer 211 (cf. Rn). Dans les parlars contemporains de la Haute-Loire, ALMC 1778* permet de constater, bien que l'enquête ne soit pas complète, que «*dete*» est typique de l'est du département (amphizone et au-delà), face à «*deute*»; v. carte 14.

Ainsi, malgré la réserve de Nauton, la présence de deux mots relevant du vocabulaire juridique et ayant tous deux un caractère régional, si elle ne peut assurer la paternité de PCard (admise par Lavaud), oriente nettement, en tout cas, vers le Velay et/ou l'Auvergne, et apparaît, en outre, comme compatible avec les résultats obtenus précédemment.

V. Y a-t-il chez Peire Cardenal, en dehors de ceux que l'on vient d'examiner, des traits régionaux que l'on puisse tenir pour des contre-indications? Nous en apercevons deux, mais le second n'est qu'une apparence.

(16) **tartarassa** n.f. «buse» (LXXIV/1; Nauton ALMC 4, 121). – Selon Nauton, il s'agirait d'un mot de la catégorie A, «attesté actuellement dans le Velay ou aux alentours». Pourtant ALMC 327 ne le connaît que dans le point ardéchois le plus méridional (p 36), qui est déjà provençal, ce qui concorde avec les indications de FEW 13/1, 109b, TAR- (que Nauton n'avait pu utiliser). Wartburg, outre l'attestation de Cardenal (la seule de l'ancienne langue) qu'il localise «vel.», montre que le type a une extension contemporaine qui comprend le domaine provençal (pr. Nice, Barc.; aj. Var ALP 989 p 165, 170; BRhône ib. p 117) et le Gard (Gard p 863, Alès, Gén., aj. un exemple de C. Favre, né à Sommières, av. 1793, ds M). La catégorisation par Nauton («dans le Velay ou aux alentours») est donc trompeuse et il sera prudent de biffer la localisation du FEW au profit de «hap. 13^e s.».

Quant à (17) **redier** «dernier» (LXI, 37; Ø Lav gloss.), le texte de Lavaud suit ici *T*, son ms. de base, contre tous les autres mss qui portent cette strophe, même ceux de son groupe (*D^bM*): *derrier* MCRA, *derier* D^b. Mais *redier* constitue un régionalisme provençal tellement éclatant (FEW 10, 346a, RETRO [biffer l'attestation de Puiss., localité pour laquelle FEW utilise une source plus que douteuse, et – en tout cas – fort composite]; Meyer R 18, 429 et 21, 219; BarlaamBonnierPitts 165; GlessgenThesaur 480) qu'il faut, nous semble-t-il, le mettre sur le compte de l'ascendant provençal (ZuffereyRech 304) de *T* et non sur celui de l'auteur, et éditer *derrier*. La contre-indication nous semble donc, ici, seulement apparente.

Au total, redisons que les indicateurs géolinguistiques les plus nombreux, mais aussi et surtout les plus fiables (dans l'ordre: 1-6; 7-8; 9-10)⁽²⁶⁾, trouvés dans la langue de Peire Cardenal conduisent à l'amphizone vel-lave (Yssingeaux) et non au Velay provençal (Le Puy); que les traits attestés aujourd'hui en Velay, mais non dans l'amphizone (11-13), dont la force probatoire est nettement moindre, ne sont pas à même de contredire ce

(26) On remarquera que le classement des critères selon leur fiabilité intrinsèque sur les plans documentaire et aréologique (1-6; 7-8; 9-10; 11-13) coïncide exactement avec le classement qu'on obtient d'après la force probatoire en faveur de l'amphizone. Autrement dit, plus les critères sont fiables, plus ils orientent nettement vers l'amphizone. Cette corrélation fournit un élément permettant de mesurer la validité de l'hypothèse.

résultat⁽²⁷⁾; que les contre-indications s'expliquent soit par un emprunt lexical (16), dont on ne peut évidemment pas s'étonner, à une autre variété, soit par un choix éditorial peu judicieux de Lavaud (17).

Terminons par deux remarques. La première est d'ordre méthodologique. Les esprits réticents à l'intrusion de la géolinguistique et de la lexicologie dans les affaires philologiques ou littéraires – généralement d'autant plus réticents à mesure qu'il s'agit de 'haute littérature' – caressent souvent l'idée que les aires du passé sont pratiquement inconnaissables. On peut répondre, du point de vue géolinguistique, que, dès que la documentation est un peu abondante, les retraits d'aire sont repérables, et que les aires contemporaines sont toujours à interpréter dynamiquement (cf. ci-dessus II, § 7). Il arrive aussi que de bons esprits invoquent, à l'occasion, la notion de rétraction contre des localisations jugées trop précises. Dans les cas qui nous intéressent ici, ce type d'objection nous paraît de peu de portée: d'une part, les indices localisateurs les plus nets touchent des faits dont la spatialité participe au modelé spécifique et pérenne d'une région linguistique bien caractérisée; d'autre part, l'amphizone, du point de vue de l'ensemble occitan, n'est guère – mis à part le cas très particulier des parlers des villages protestants (v. Nauton MèlRoques 3, 185-193) – une zone-refuge ou un conservatoire lexical.

Notre seconde remarque sera celle-ci: il va presque sans dire que des traits linguistiques relevant d'une variété tout à fait marginale et dotée d'un prestige littéraire nul, s'ils apparaissent dans la langue hautement élaborée d'un poète de haute volée, ont toute chance de relever d'un usage natif. Avouons donc que nous sommes enclin à placer en Velay, mais à l'est du Puy, la patrie linguistique de Peire Cardenal. Dans une contribution parue dans cette revue («Remarques sur la patrie de l'auteur du ms. Brit. Mus. Add. 17920», RLiR 59, 5-24) nous avons tenté de montrer que le traducteur de BrunelMs 13, qui appartenait probablement à l'entourage du pape Jean XXII, était un Vellave de l'amphizone pratiquant une scripta centrale⁽²⁸⁾; nous avons dit ci-dessus (n. 5) notre conviction que BrunelMs 155 était originaire de la même aire linguistique (ou de l'amphizone vivaraise). Ces trois exemples, les deux premiers fondés

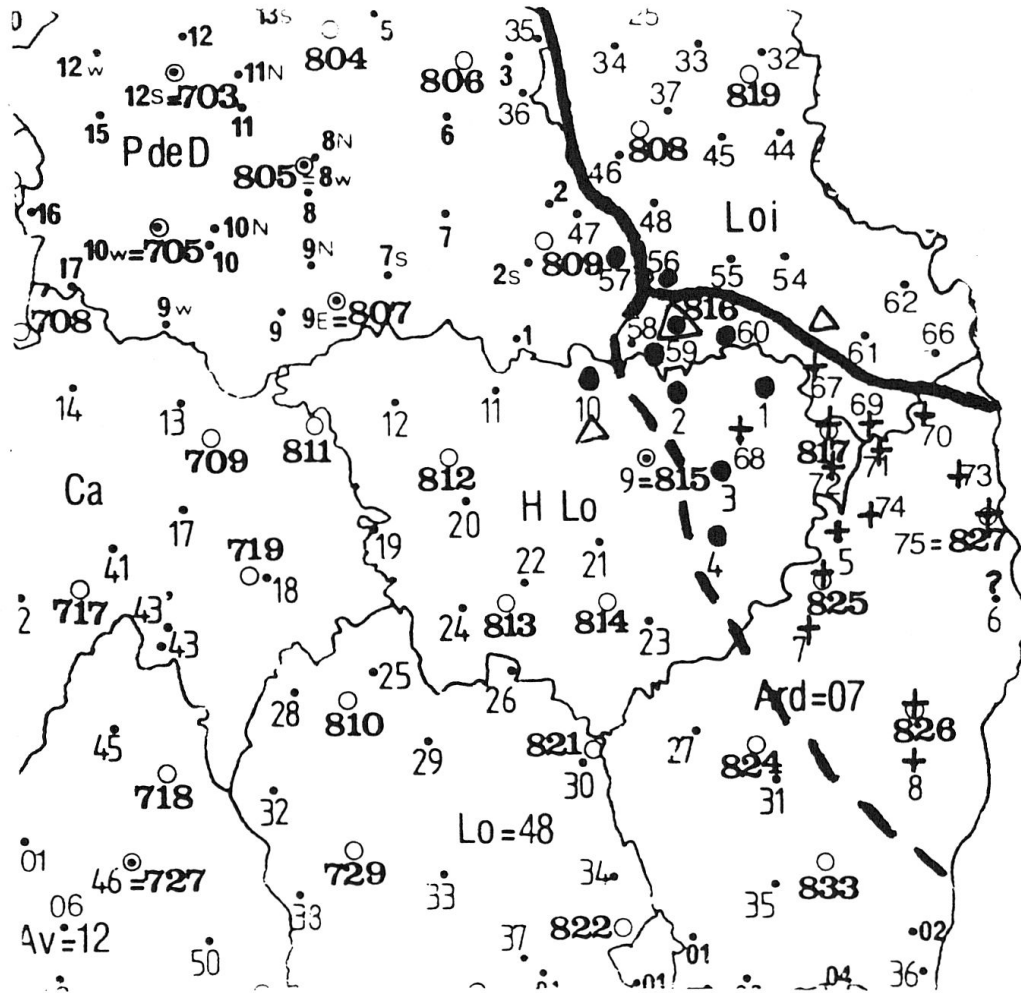
(27) Notons la concentration de régionalismes dans les pièces LV (*s'entrablar, se tarjar, trapizar*), XVI (*au, tiragossar*) et LXXI (*at, escaravay*, et aussi *neula*) de Lav.

(28) Cf. le cas similaire du Clermontois Miquel de la Tor (ZuffereyRech 186).

sur des analyses linguistiques microscopiques, témoignent du fait que ce petit secteur d'une occitanité spécifique et, certes, marginale (qu'on aurait tort, toutefois, de considérer, dans une vision méridionaliste de l'occitan, comme 'dégradée'), tout en ayant élaboré un embryon de langue écrite fondée sur l'enregistrement pur et simple de ses particularismes (charte de Saint-Bonnet, et, dans une certaine mesure, BrunelMs 155), participait pleinement, au Moyen Age, à la civilisation littéraire occitane.

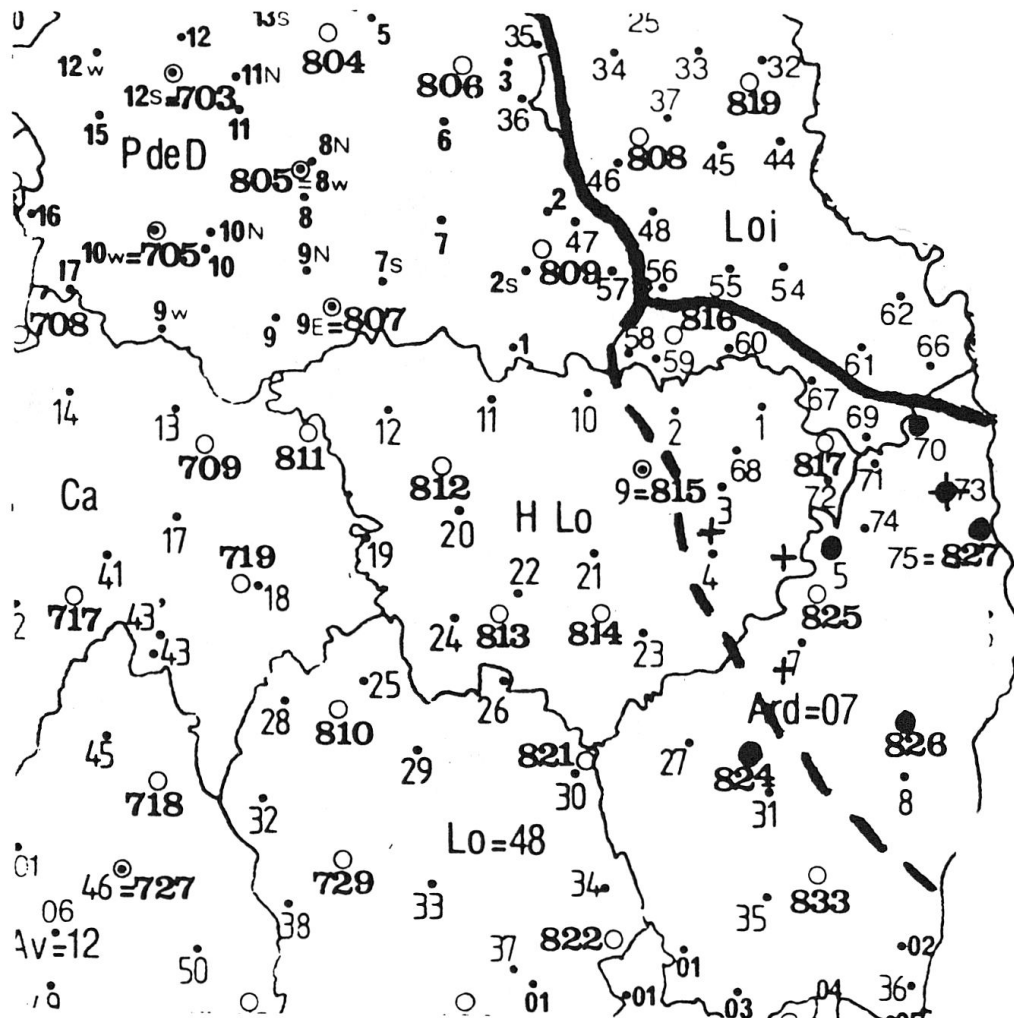
Strasbourg.

Jean-Pierre CHAMBON



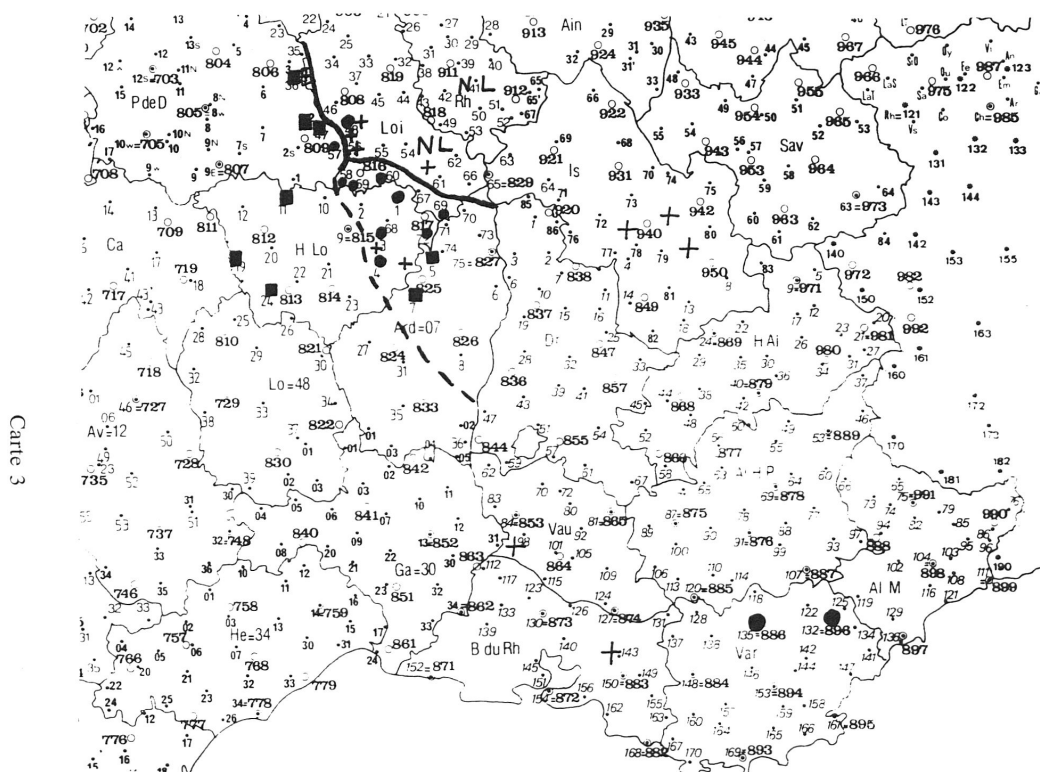
Carte 1

- Aire contemporaine du type «au» dans le domaine occitan à l'ouest du Rhône d'après ALF 345, 568, 864, ALLy 1302, ALMC 1872.
- Δ Attestations médiévales et modernes de au à l'ouest du Rhône (Chomelix 1204, St-Bonnet-le-Château 1270-1272, St-Étienne 1605).
- + Aire contemporaine du type «(d')au-ben» (seul) dans le domaine occitan à l'ouest du Rhône d'après ALF 345, 568, 864, ALLy 1302, ALMC 1872.

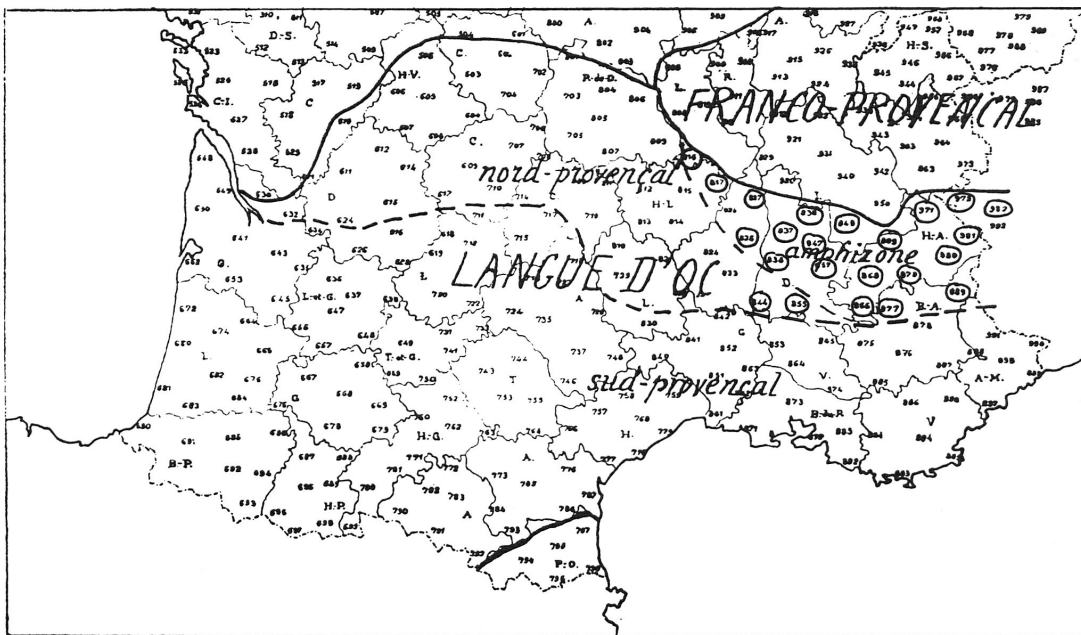


Carte 2

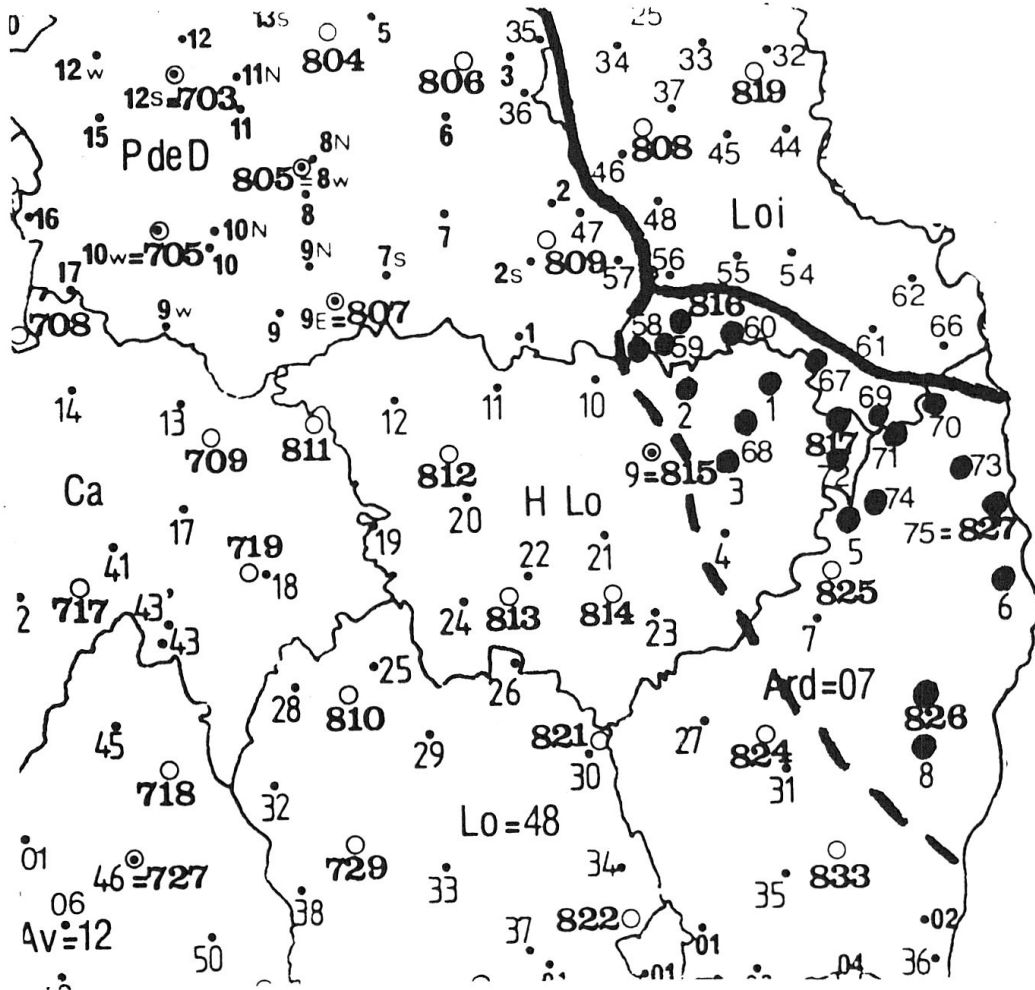
Aire contemporaine de «entrablar» / «entrabla» dans le domaine occitan à l'ouest du Rhône d'après ALF 1351, ALLy 303, ALMC 428 (●) et la lexicographie dialectale (+).



Carte 4

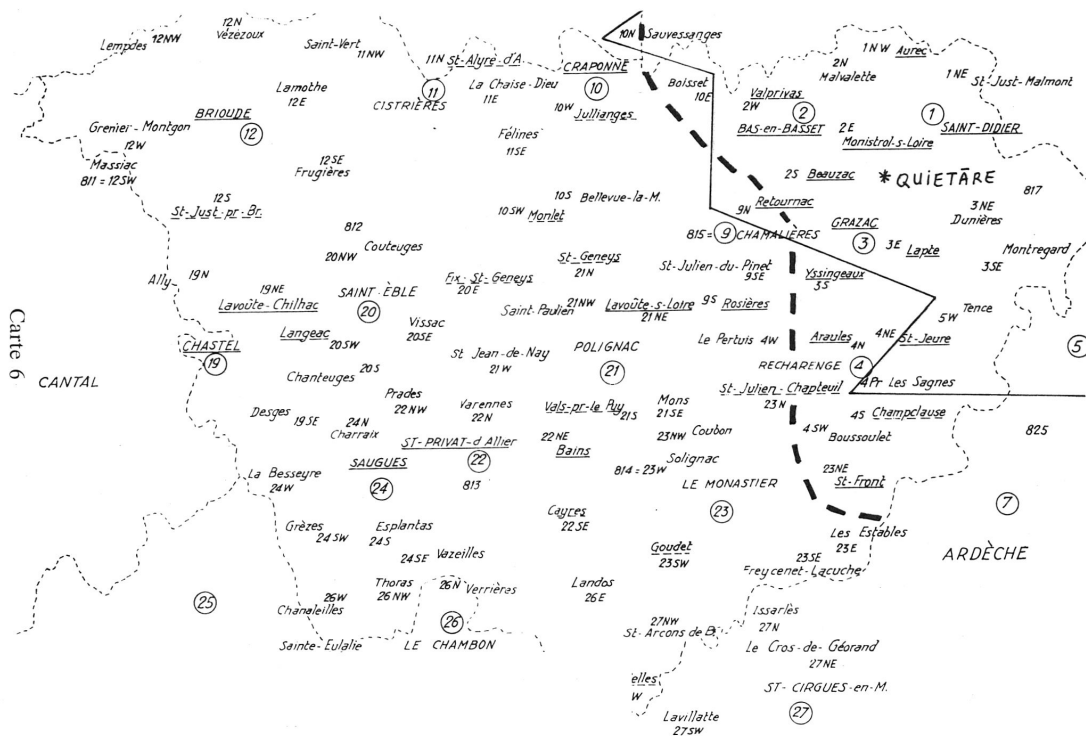


O Aire contemporaine du type «quezar» dans le domaine occitan d'après ALF 1277.

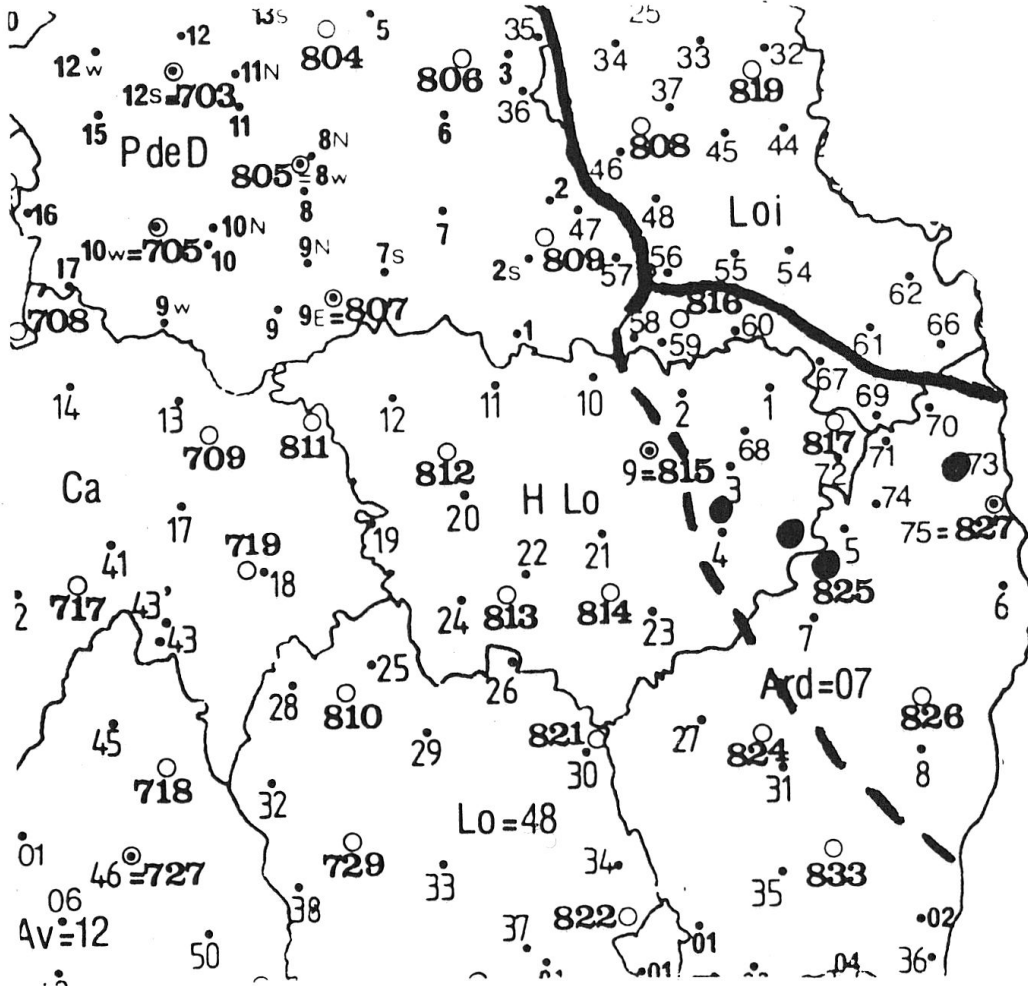


Carte 5

- Aire contemporaine du type «*quezar*» dans le domaine occitan à l'ouest du Rhône d'après ALF 1277, ALLy 1011, ALMC 1485.



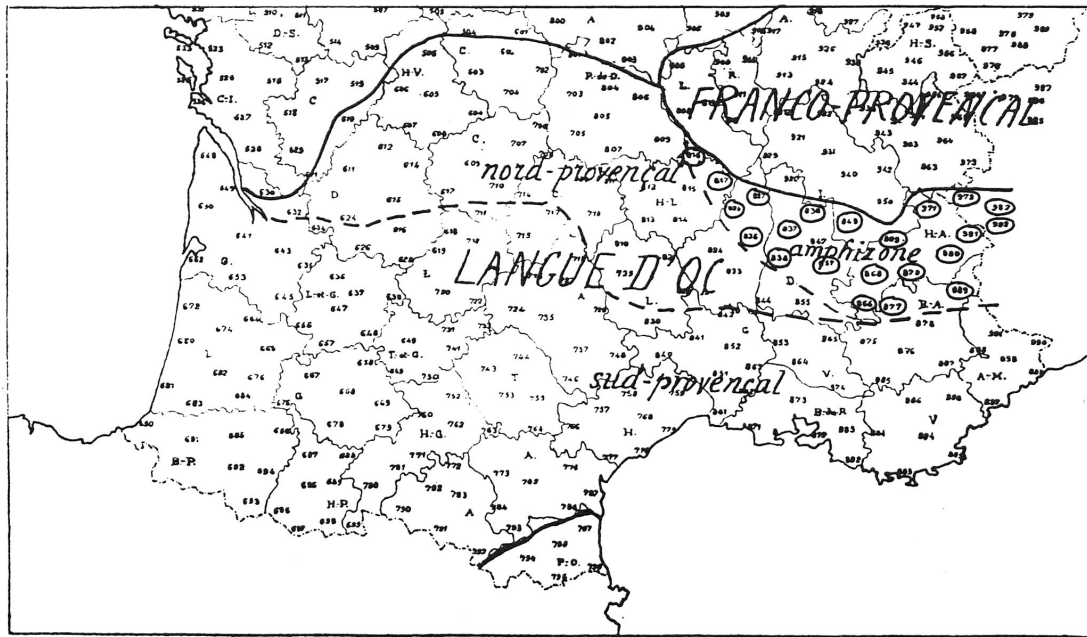
A l'est, aire contemporaine du type «quezar» en Haute-Loire d'après ALF 1277, ALMC 1485 et 1486*.



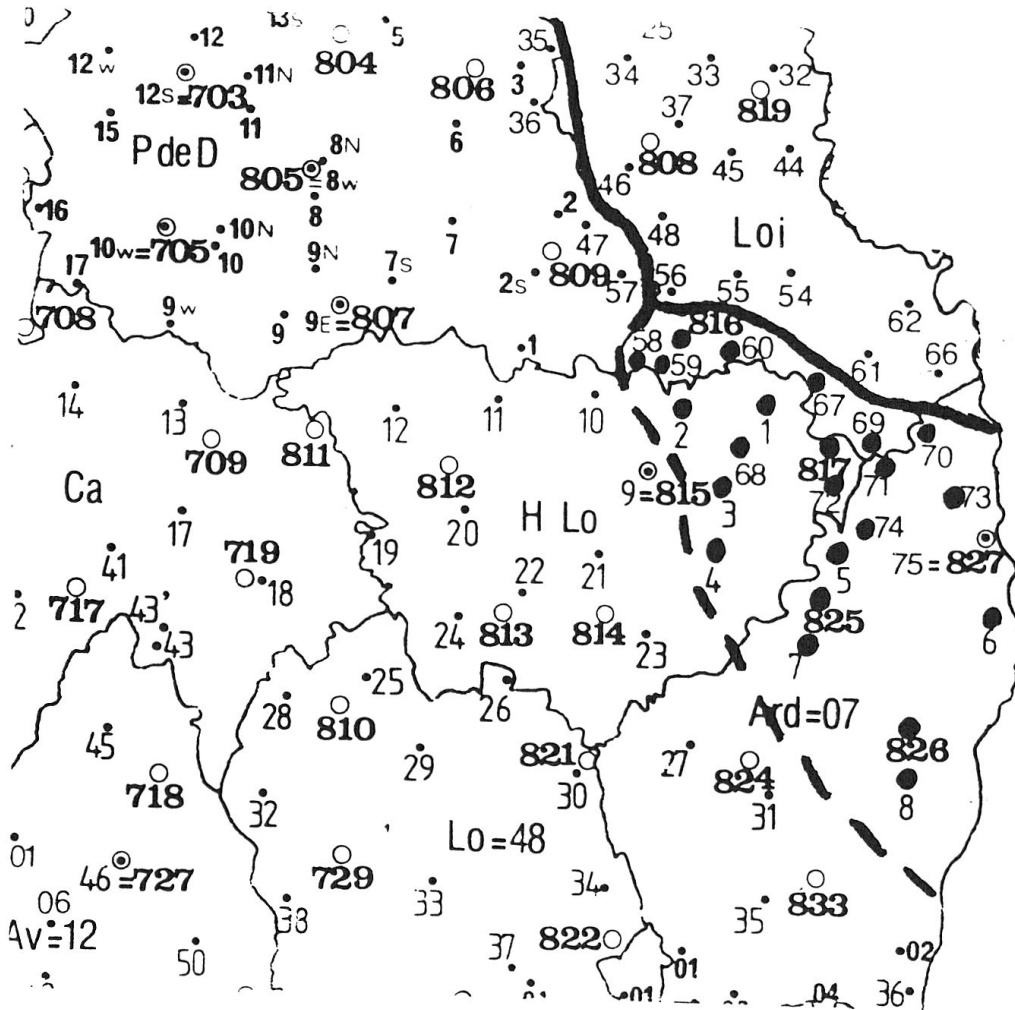
Carte 7

- Attestations contemporaines du type «tarzar» dans le domaine occitan à l'ouest du Rhône d'après la lexicographie dialectale.

Carte 8

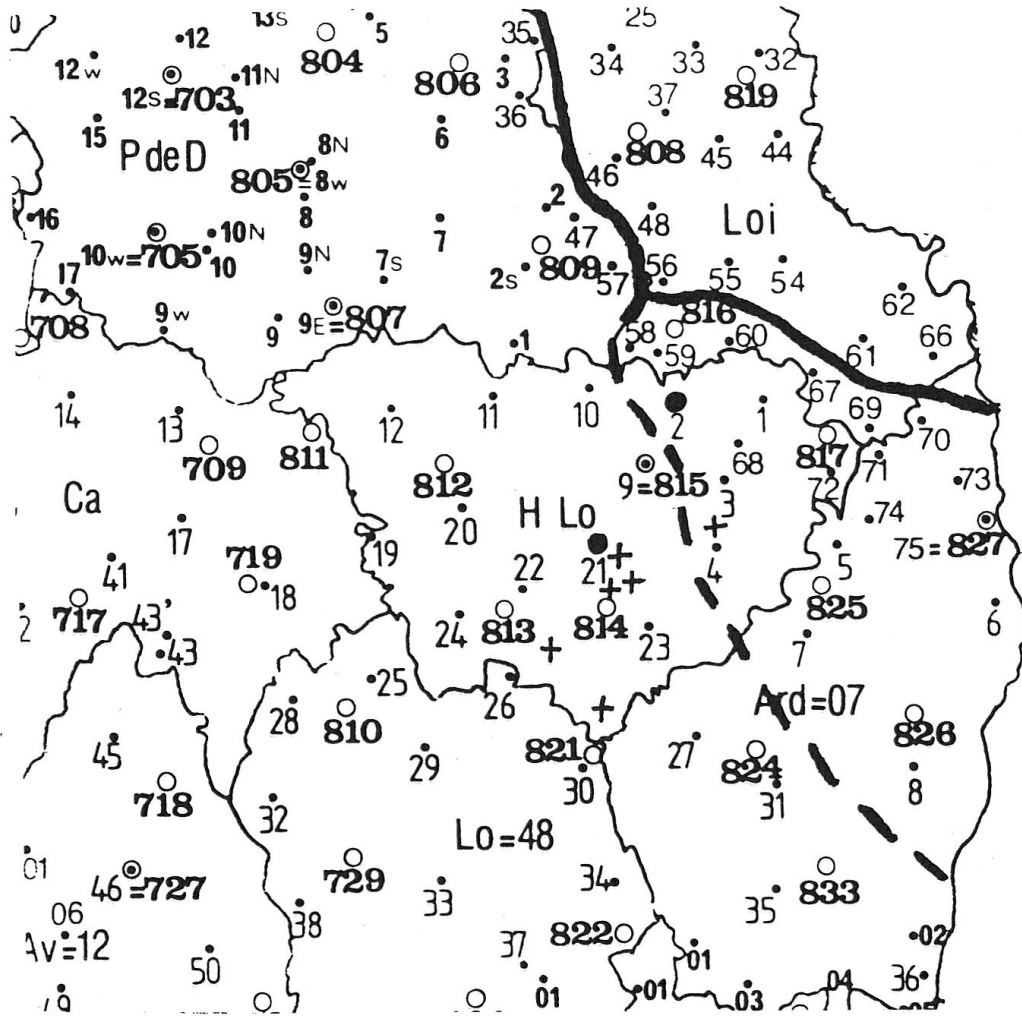


O Aire contemporaine du type «vèl» dans le domaine occitan d'après ALF 1357.



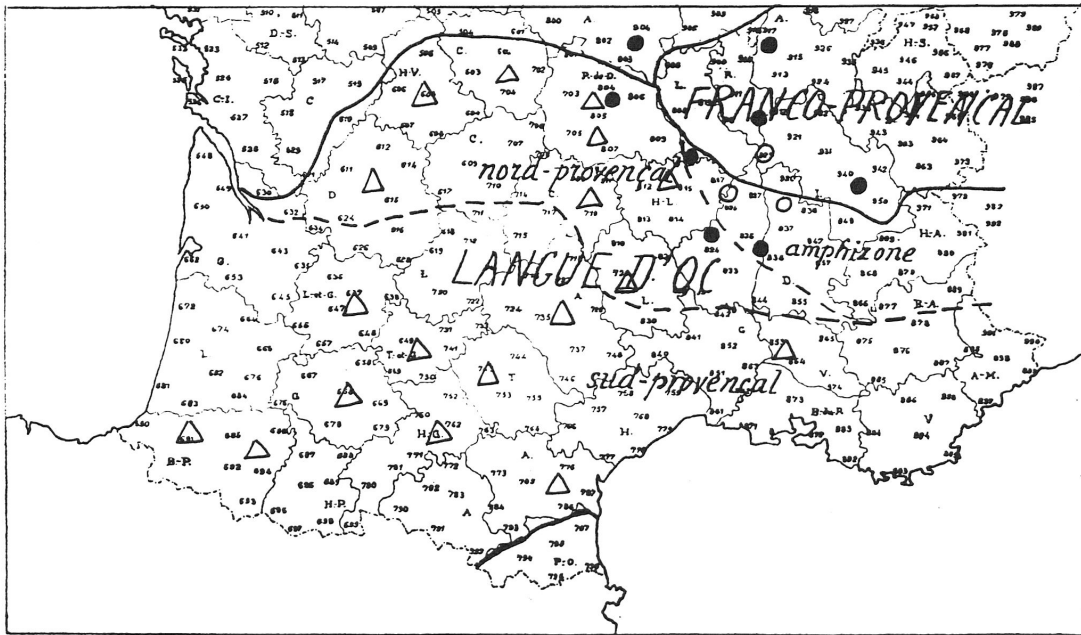
Carte 9

- Aire contemporaine du type «vèl» dans le domaine occitan à l'ouest du Rhône d'après ALF 1354, ALLy 278, ALMC 407.

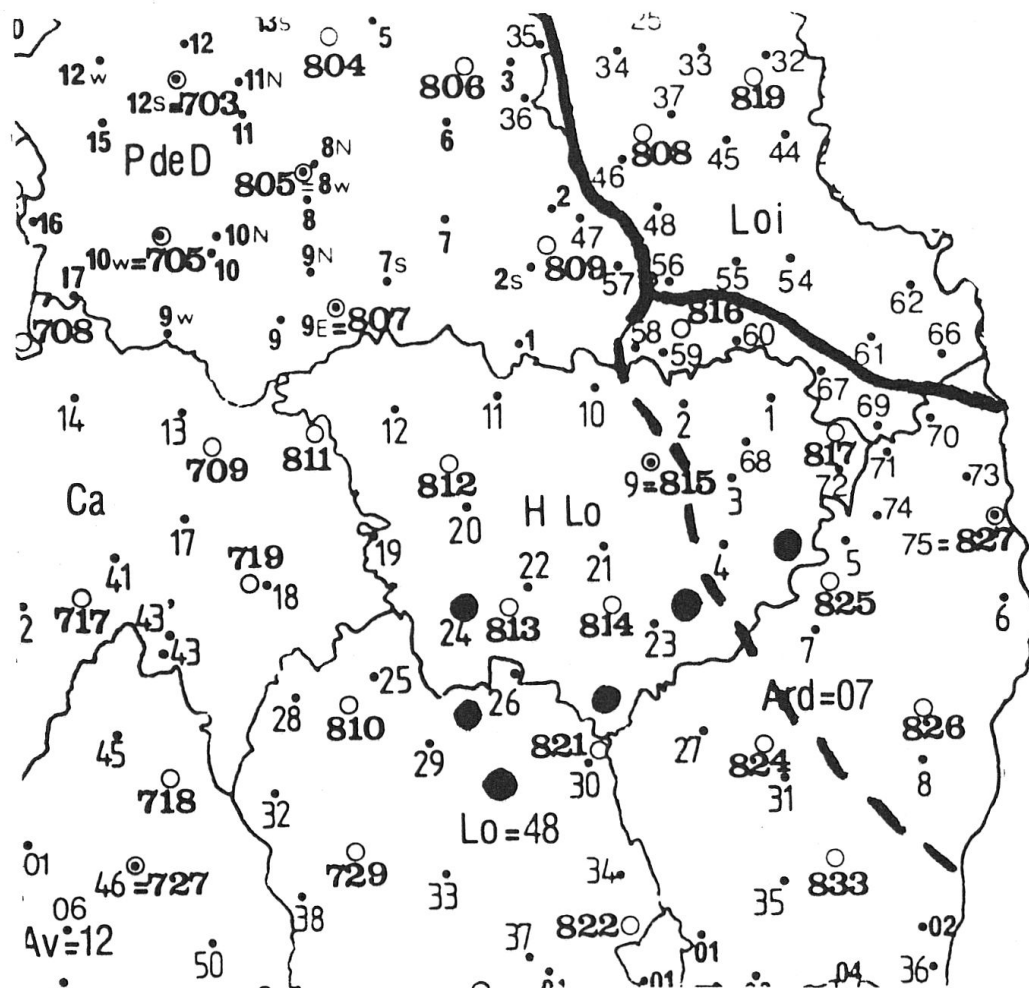


Carte 10

Attestations modernes et contemporaines du type «amortar» dans les parlers occitans du Massif Central d'après ALMC 759, 761 (●) et la lexicographie dialectale (+).

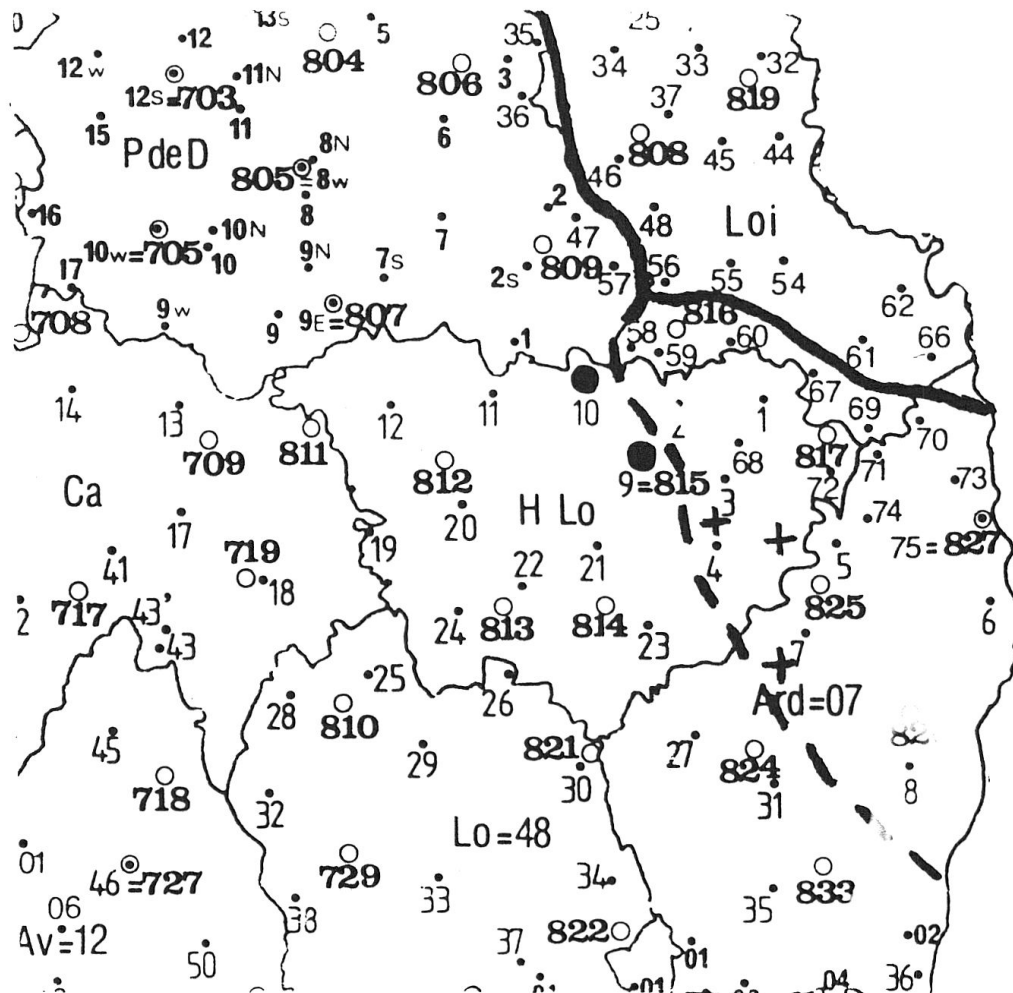


- Attestations de *at* en gallo-roman (textes documentaires).
- Attestations de *at* en gallo-roman (textes littéraires).
- △ Attestations de *ops* en ancien occitan (textes documentaires).



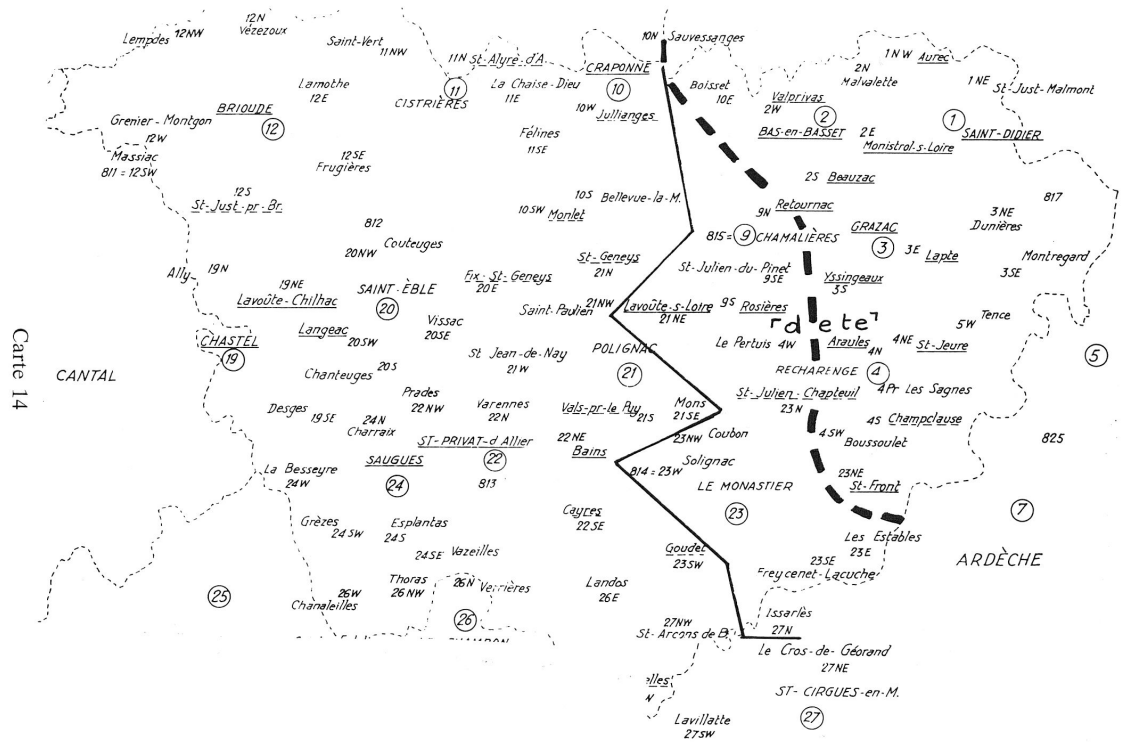
Carte 12

- Attestations contemporaines du type «nessieira» dans les parlers du Massif Central d'après ALMC 1779 (p 24) et la lexicographie dialectale.

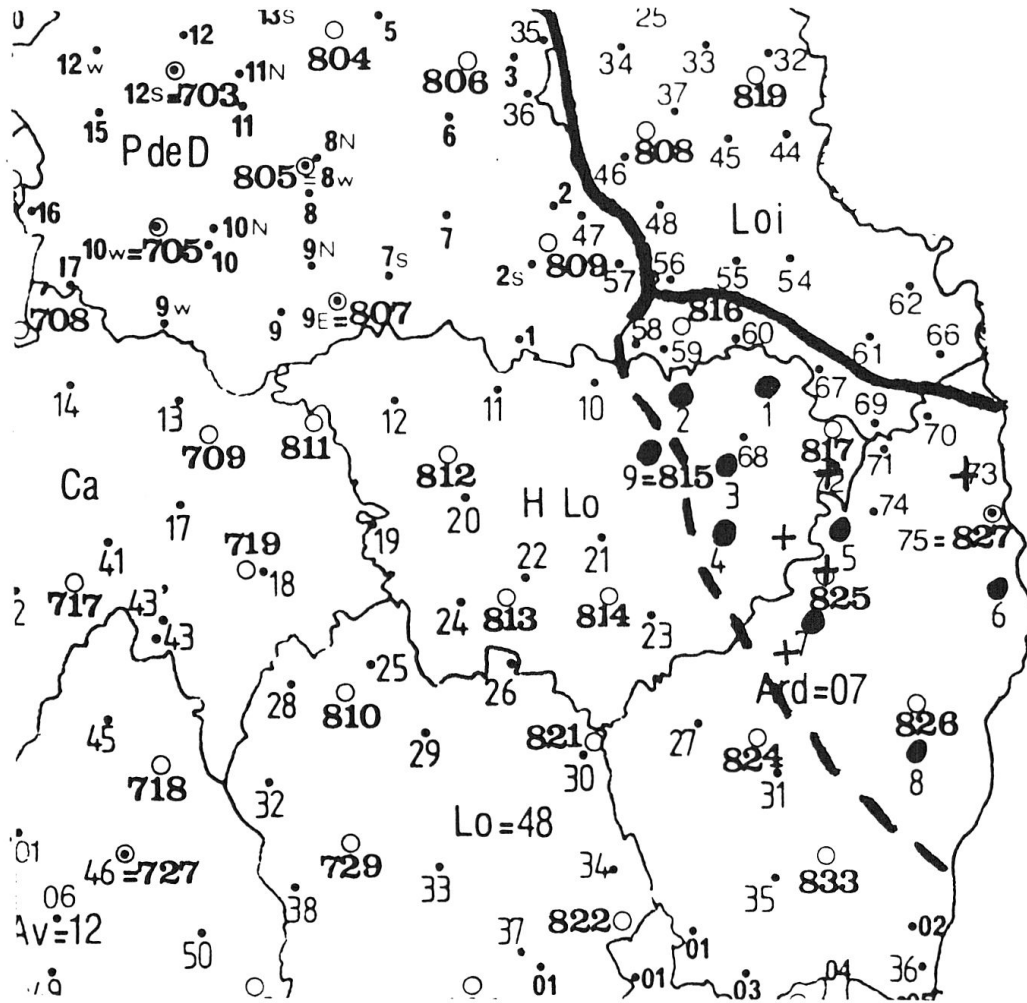


Carte 13

○ Attestations contemporaines du type «*trapisar*» dans les parlers occitans à l'ouest du Rhône d'après ALMC 916 (●) et la lexicographie dialectale (+).



A l'est, aire contemporaine du type «rdete» en Haute-Loire d'après ALMC 1778*.



Carte 15

Aire du type «cròti» «chétif; mauvais» dans les parlers occitans du Massif Central d'après ALMC 1577 (●) et la lexicographie dialectale (+).

